# PLAN CLIMAT TERRITORIAL

de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut et du Parc naturel régional Scarpe-Escaut







# Le mot des présidents

En mettant en place un « plan climat territorial », nous nous engageons à réduire nos émissions de gaz à effet de serre pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique.

Cet engagement est le produit des échanges intervenus ces derniers mois, au sein des différents groupes de travail dont nous avions souhaité la mise en place. Et je remercie toutes celles et ceux qui ont été partie prenante de cette concertation. Comment réfléchir, décider, agir autrement qu'ensemble, face aux enjeux du réchauffement planétaire, ou de la préservation des ressources naturelles et du développement durable ? A la modeste place qui est la notre, nous affirmons avec ce Plan climat, la volonté de passer à présent aux actes en intensifiant et diversifiant l'action qui a déjà été la notre dans ce domaine depuis 2001.

Bien évidemment, il aurait été précieux d'appuyer cette démarche sur celle plus vaste, que prétendait établir le Sommet de Copenhague en décembre 2009. Force est de constater son échec, à la hauteur non seulement des promesses qui accompagnaient sa préparation, mais surtout des urgences qu'il devait prendre en charge. Les intérêts partisans, la vision des plus grandes puissances, principaux pollueurs, ont hélas prévalu pour écarter tout accord contraignant, tout calendrier de négociations, tout ferme et solidaire engagement des États du monde. Il faudra en tirer tous les enseignements, mais à notre échelle, nous allons bien évidemment continuer d'agir sans attendre.

La Porte du Hainaut s'approprie cet outil qu'est le Plan climat pour expliquer les enjeux liés au changement climatique et pour intégrer dans ses projets les exigences du développement durable. Avec le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, la Région et l'Ademe nous avons décidé de prendre ce nouveau cap. Le dynamisme de notre territoire est réel et cette préoccupation rassemble. Beaucoup agissent déjà et veulent aller plus loin, d'autres vont s'y mettre. C'est toute la philosophie du Plan climat : créer du lien entre les composantes du territoire, dépasser les barrières, préparer le monde de demain.

Je remercie encore tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de notre Plan climat. Je les invite et avec eux, tous ceux qui partagent ces préoccupations et ces engagements, à participer à sa mise en oeuvre dans les quatre années à venir.

Soyons tous au rendez-vous et soyons imaginatifs!

Voici plus de 40 ans que les communes du Parc naturel régional s'engagent pour un développement économique en accord avec leur environnement. De ce fait, depuis des décennies, elles participent à la lutte contre les dérèglements climatiques. Peutêtre sans le savoir, comme Monsieur Jourdain faisant de la prose... Car il y a seulement dix ans, nous n'avions pas conscience de l'ampleur des phénomènes et de l'urgence à agir, tous ensemble.

Aujourd'hui, aux lendemains du Sommet de Copenhague, nous sommes plus que jamais convaincus que chaque geste compte, que chaque engagement, qu'il soit celui d'un simple citoyen, d'un professionnel, d'une association, d'une entreprise, d'une commune ou d'une collectivité, doit être soutenu et accompagné. Si les pays développés ont échoué et n'ont pu s'accorder sur la répartition de leur rôle pour freiner les changements climatiques, ici, à notre échelle, nous avons réussi.

Les collectivités ont le devoir de montrer l'exemple, de sensibiliser leurs équipes techniques et de trouver de nouveaux modèles d'organisation. Elles peuvent agir sur leurs propres consommations et choisir d'être éco-responsables. Elles peuvent décider des aménagements futurs. Elles peuvent privilégier les énergies propres pour leurs bâtiments et pour leur parc de véhicules. Elles peuvent développer des déplacements publics raisonnés. Et surtout, elles peuvent entraîner et soutenir les forces vives de leur territoire pour agir, ensemble. Le climat c'est l'affaire de tous !

Je n'ai pas d'inquiétude pour la mise en œuvre de ce grand projet. Toutes les personnes qui ont participé à l'écriture du programme d'actions ont montré leur volonté d'y parvenir. Je les remercie encore.

#### **Alain BOCQUET**

Président de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut

#### **Daniel MIC**

Président du Parc naturel régional Scarpe-Escaut



# Remerciements

Le PNRSE et la CAPH remercient l'ensemble des structures et des personnes qui ont participé à la démarche de coconstruction du Plan Climat Territorial à travers les groupes Projet :

ADONEL Jenny, Communauté d'Agglomération La Porte du Hainaut

ALLOGIO Philippe, habitant

ANSART Philippe, Commune d'Escautpont

BACQUAERT Jérôme, Parc naturel régional Scarpe-Escaut

BALLOT Yves-Marie, Noréade

BAUDCHON Aimé, Association ornithologique de Nomain

BEAURY André, Commune de Maulde

BELLAND Sandrine, Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais

BENYAHIA Ali, SITURV

BIROT Michel, Commune de Rieulay

BLAISE Michel, Maire de Bellaing, Syndicat Intercommunal

pour la Promotion de l'Enseignement Supérieur (SIPES)

BOISLEUX François, ADEME Nord-Pas-de-Calais

BOQUILLON Sandrine, Région Nord-Pas-de-Calais

BOTQUIN Aurélie, ADIL du Nord

BOULANGE Clotilde, Conseil général du Nord

BRUGGEMAN Dominique, Parc naturel régional Scarpe-Escaut

BRUNEAU Jean-Marc, agriculteur en retraite

BRUNEBARBE Jean-Claude, Nord Nature Environnement

BUYSSCHAERT Anne-Laure, SCoT du Grand Douaisis

CALELLA Stéphane, Éducation nationale

CALLENS François-Xavier, WATTSOL, Nord Distribution Solaire

CHEVALIER Pascal, Association Denain Ecologie COPPIN Luc, Maire de Fresnes-sur-Escaut COTTEL Thierry, Lycée Jules Mousseron (Denain)

DECARPENTRY Delphine, Lycée Jules Mousseron (Denain)

DECIMA Marie, CERDD

DECOOL François, Orga-Energie

DELAHAYE Daniel, M3D Energies Nouvelles

DELEVOYE Emilie, SCoT du Valenciennois

DENIS Sébastien, Lycée professionnel horticole de Raismes DERVAUX Laurence, Parc naturel régional Scarpe-Escaut DEZETTER Marc, Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais

DIREZ Aurore, Parc naturel régional Scarpe-Escaut

DUFERNEZ Géry, Commune de Nivelle

DUFOUR Christophe, agriculteur

DUFOUR Stéphanie, Parc naturel régional Scarpe-Escaut

DUMAS Anne, École Nationale des Techniciens de l'Equipement

(Valenciennes)

DUPONT Alain, Chambre d'agriculture du Nord, agriculteur

DUPONT Nadine, Commune de Denain DUPONT Alice, SCoT du Grand Douaisis

DUTRIEUX Daniel, Eau et Force

ETIENNE Arnauld, Chambre d'agriculture du Nord

FISSE Eric, Direction Départementale des Territoires et de la Mer

(Arrondissement de Valenciennes)

GALIEGUE Pierre, habitant

GASPERI Jean-Marc, EPF Nord-Pas-de-Calais

GAVAZZI Alexandre, CCI du Valenciennois

GILLES Danièle, Pôle Synéo

GODON Bruno, Association La Ferme du Major

GRASSIEN Sophie, Chambre d'agriculture du Nord

HOLIN Hervé, Commune d'Hordain

HURTAUD Valérie, Commune d'Escautpont

JACQUART Philippe, agriculteur

JACQUART Guy, Commune de Nivelle

JACQUART Sandra, Commune de Château l'Abbaye

JEAN Pierrick, Parc naturel régional Scarpe-Escaut

KRUGER Cédric, STAJ Nord-Artois

LACROIX François, Ville de Douchy-les-Mines

LAVERGNE Agnès, Parc naturel régional Scarpe-Escaut

LECLERCQ Michel, agriculteur

LEFRAND Michel, Commune de Bruille-Saint-Amand

LEGRAIN Guy, agriculteur

LEGRAND Jean-Claude, Conseil de Développement de la CAPH

LEGRAND Evelyne, Commune d'Escautpont

LEGRAND Alain, Association Droit Au Vélo (ADAV)

LEGROS Jean, Commune de Maulde

LEMOINE-DAUMERIE Solange, Commune de Denain, Association Denain

Ecologie

LEPOIRE Céline, CCI du Valenciennois

LERAT Michel, Conseil de Développement de la CAPH

LETIENNE Moïse, Commune de Coutiches

LHORS Christiane, Association Le Valenciennois Environnement LOUCHIE Elise, Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Nord

LUCAS Alain, CD2E

MAIRE VIGUEUR Céline, Parc naturel régional Scarpe-Escaut MAQUET Marielle, Commune de Tilloy-les-Marchiennes MARCHYLLIE Michel, Parc naturel régional Scarpe-Escaut

MARIN Marc, Commune de Douchy-les-Mines

MARTIN Fabien, Direction Départementale des Territoires et de la Mer

MAYOT Antoine, Sylvaine Duval MAZUR Catherine, Pôle Synéo MONTAIGNE Jean-Paul, Noréade

MORTELETTE Hervé, Communauté d'Agglomération

de La Porte du Hainaut

MÜCKEL Elyane, Commune de Fresnes-sur-Escaut

NOWICKI Isabelle, Commune de Fresnes-sur-Escaut, Association La

Frégate

OBLED Gérard, Commune de Beuvrages

PARMENTIER Christelle, Parc naturel régional Scarpe-Escaut

PERTOLDI Claudine, Commune d'Haveluy

PETIT Janine, Association ADPE, Association Hainaut Ecologie,

Association Escaut Vivant

PETIT Françoise, Commune de Oisy PISANO Sylvia, Lycée Kastler (Denain)

PLARD Antoine, SITURV

PLESSIS Liliane, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

du Nord (DDAF) PRUVOT Alain, habitant

RAVIART Thérèse, Association pour la préservation de la vallée de

'Essillon

SAEGERMAN Chantal, Commune de Wallers

SELLIER Coralie, SCoT du Grand Douaisis

SENESSE Estelle, Autocar Place

SOPO Bernadette, Commune de La Sentinelle

SOYEZ Xavier, Association de Développement Agricole de

l'Arrondissement de Valenciennes (ADAAV) THIBAULT Aurélie, SCoT du Grand Douaisis

TISON Daniel, SIAVED

TOUZE Sébastien, Communauté d'Agglomération

de La Porte du Hainaut

TRACOL Emmanuelle, Commune de Coutiches

TRYBUS Christine, Commune d'Escaudain

VANTORRE Maurice, agriculteur en retraite

VERCAIGNE Michel, Commune d'Hergnies VICTOR Maryse, Communauté d'Agglomération La Porte du Hainaut

VIENNE Jean-Pierre, Commune de Raimbeaucourt

VINET Benoît, Communauté d'Agglomération La Porte du Hainaut

WUILAY Sandra, Association La Ferme du Major

# Sommaire

LE CONTEXTE	
Le changement climatique, une réalité scientifiquement prouvée	P. 8
<ul> <li>Les gaz à effet de serre naturellement présents</li> </ul>	P. 8
Des gaz à effet de serre provoqués par l'activité humaine	P. 9
<ul> <li>Les secteurs émetteurs</li> </ul>	P. 10
<ul><li>Les prévisions</li></ul>	P. 16
Les politiques de lutte contre le changement climatique	P. 11
Les Plans Climat	P. 12
LE PLAN CLIMAT TERRITORIAL DE LA CAPH ET DU PNRSE	
Le territoire	P. 14
– Éléments de diagnostic	
L'organisation	P. 17
– Les groupes Projet	P. 17
– Le comité de pilotage	P. 17
<ul> <li>Les comités de pilotage « action », les espaces de la mise en œuvre</li> </ul>	
du programme d'action	P. 18
LE PROGRAMME D'ACTION 2010 - 2013	
Accompagner l'évolution de l'histoire	P. 19
Les thématiques du programme d'action	
La charte d'engagement	
Tableau récapitulatif des 35 actions du programme d'action	
Les fiches Action	P. 26 à 60
GLOSSAIRE	P. 62



# Introduction

Les changements climatiques -et le rôle de l'homme dans ce dérèglement- sont aujourd'hui sans équivoque. Ces évolutions climatiques ont et auront des conséquences sur l'ensemble du globe, affectant la vie des êtres humains mais aussi leur environnement et leur économie. Les experts prévoient une hausse des températures moyennes mondiales pouvant atteindre près de 6,4 ° C si rien n'est fait pour la freiner¹. Seule une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre (GES) dès aujourd'hui permettra de ralentir cette tendance. C'est pourquoi la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut et le Parc naturel régional Scarpe-Escaut ont décidé de s'associer pour mettre en place sur leur territoire un Plan Climat Territorial (PCT) sous l'impulsion du Conseil régional Nord-Pas de Calais et de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie dans le but de réduire les émissions de GES et d'adapter le territoire au changement climatique.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Source : Bilan 2007 des changements climatiques : rapport de synthèse, GIEC, 2007

# LE CONTEXTE

# Le changement climatique, une réalité scientifiquement prouvée

Le changement climatique est aujourd'hui une réalité scientifique. En effet, selon les experts du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC), les températures ont augmenté de 0,74°C en moyenne sur le globe au cours du dernier siècle et devraient encore croître, d'îci à 2100, dans une fourchette allant de  $\pm$  1,1 à  $\pm$ 6,4°C  $\pm$ 9! Le climat de notre planète a toujours varié, certes, mais il n'y a plus aucun doute sur le rôle de l'homme dans le dérèglement climatique brutal que nous subissons. En effet, l'homme, de par ses activités, génère un volume croissant de gaz dit à « effet de serre », contribuant ainsi à la perturbation de notre climat.

### Les gaz à effet de serre (GES) naturellement présents

La Terre reçoit une partie de son énergie du Soleil. Lorsque les rayonnements solaires parviennent sur Terre, une partie d'entre eux est directement ré-émise vers l'espace. L'autre partie est absorbée par la surface terrestre puis est ensuite renvoyée vers l'espace sous forme de rayonnements infrarouges. Une partie de ces rayonnements est alors « piégée » à son tour par la couche de gaz à effet de serre présents naturellement dans l'atmosphère (essentiellement constituée de vapeur d'eau). Ils repartent alors vers la surface terrestre, contribuant au réchauffement. L'effet de serre permet de maintenir actuellement une température moyenne sur Terre de l'ordre de 15°C. Sans ce phénomène, la température avoisinerait –18°C en moyenne à la surface du globe, ce qui serait empêcherait la vie sur notre planète telle que nous la connaissons.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Source: Bilan 2007 des changements climatiques: rapport de synthèse, GIEC, 2007. Cette variation s'explique par le fait que le GIEC, pour établir ses prévisions en matière d'émissions de GES, utilise plusieurs modèles climatiques différents et s'est appuyé sur plusieurs scenarii de développement basés sur des anticipations différentes en matière économique, démographique, technologique ou encore sociale.

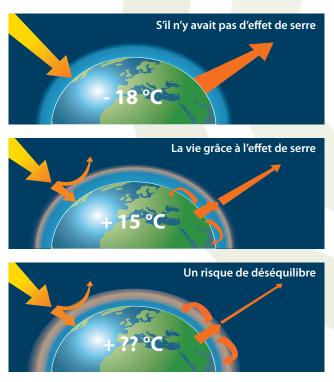


Figure 1: L'effet de serre<sup>3</sup>

Aujourd'hui, cette couche de gaz à effet de serre naturellement présents dans l'atmosphère est sans cesse renforcée par les émissions que nous produisons directement par nos activités et nos modes de vie. En effet, selon les experts du GIEC, les émissions de GES dues aux activités humaines ne cessent d'augmenter depuis l'ère préindustrielle. Pour exemple, sur la période 1970-2004, elles se seraient accrues de 70 % environ, essentiellement à cause d'une utilisation croissante des combustibles fossiles<sup>4</sup>. La concentration de GES dans l'atmosphère étant de plus en plus élevée, elle bloque une plus grande partie de rayonnements infrarouges et entraîne de ce fait un réchauffement global de la surface.

# Des gaz à effet de serre provoqués par l'activité humaine

Les principaux GES émis par l'homme qui contribuent à l'effet de serre additionnel sont les suivants :

- le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>),
- le méthane (CH<sub>4</sub>),
- le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O),
- les hydrofluorocarbones (HFC)
- les perfluorocarbures (PFC)),
- l'hexafluorure de soufre (SF<sub>6</sub>).

Ces 6 gaz à effet de serre sont ceux visés par les objectifs de réduction déclinés dans le Protocole de Kyoto.

Leur contribution à l'effet de serre varie en fonction de leur durée de vie dans l'atmosphère et de leur impact appelé « Pouvoir de Réchauffement Global<sup>5</sup>» (PRG).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Source: www.defipourlaterre.be

Source: Bilan 2007 des changements climatiques: rapport de synthèse, GIEC, 2007

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Par exemple, dire que le méthane a un PRG de 25 signifie que son impact sur l'effet de serre est 25 fois plus important que celui du CO<sub>2</sub>: 1 kilogramme de méthane émis dans l'atmosphère équivaut à 25 kilogrammes de CO<sub>2</sub> émis (sur un siècle).

#### Le tableau ci-après présente la durée de vie et le PRG de chaque gaz ainsi que ses principales sources d'émissions.

GES	Source d'émissions	Durée de vie <sup>6</sup>	PRG <sup>6</sup>
CO <sub>2</sub>	Combustion des énergies fossiles (transport, chauffage…) Industrie – Déforestation	100 ans	1
CH <sub>4</sub>	Agriculture (élevage des ruminants, rizières…) Industrie des déchets (décomposition de la matière organique)	12 ans	25
N <sub>2</sub> O	Utilisation des engrais azotés – Industrie chimique Combustion des énergies fossiles	120 ans	298
HFC	Système de réfrigération (climatisation et chaînes de froid)		120 à 14 800
PFC	PFC Gaz propulseur – Certains procédés industriels		7 400 à 12 200
SF <sub>6</sub>	Industrie électrique (transformateurs, isolation)		22 800

Figure 2 : Caractéristiques des 6 GES visés par le Protocole de Kyoto

### Les secteurs émetteurs

En France, l'analyse des émissions permet d'identifier parmi les secteurs économiques ceux qui sont les plus émetteurs de GES :

- le transport,
- l'industrie,
- le bâtiment,
- le traitement des déchets,
- l'agriculture et la sylviculture et
- l'approvisionnement énergétique.

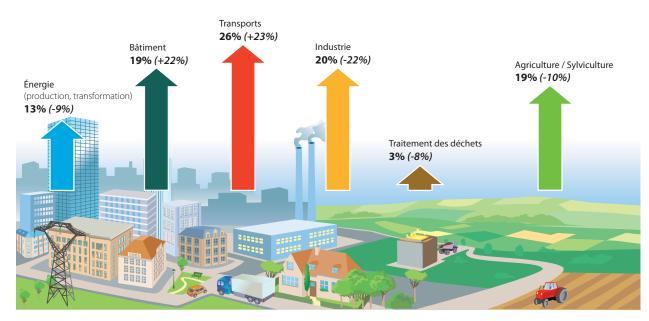


Figure 3 : **Emissions de GES en France en 2004, par secteur** (les données entre parenthèses représentent l'évolution depuis 1990)<sup>7</sup>

Les données chiffrées sont tirées du site www.manicore.com

Source : CITEPA / Inventaire SECTEN / Format PNLCC février 2006

### Les prévisions

Nous pouvons déjà constater sur l'ensemble du globe certaines modifications dues au changement climatique telles la diminution de la couverture neigeuse, la hausse du niveau des mers ou encore des aléas météorologiques extrêmes plus fréquents (tempêtes, canicules, inondations...). Si rien n'est fait pour réduire les émissions de GES, ces phénomènes s'amplifieront à l'avenir et d'autres pourraient apparaître avec le risque de conséquences dramatiques : conflits pour l'accès à l'eau douce, réfugiés climatiques, disparition d'espèces végétales et animales, risques sanitaires amplifiés... Il est cependant difficile de prévoir précisément quelles seront les conséquences du changement climatique pour chacune des régions du globe car ces prévisions dépendent des hypothèses retenues pour établir les scenarii d'évolution des émissions de GES dans l'atmosphère (évolutions démographiques, technologiques, de développement économique, etc.). Par ailleurs, il existe encore certains phénomènes pour lesquels les mécanismes restent mal connus des scientifiques et pour lesquels il est compliqué de prévoir les probabilités d'occurrence et leur ampleur.

# Les politiques de lutte contre le changement climatique

Le premier texte fondateur en matière de lutte contre le changement climatique est apparu lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992. Il s'agit de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques. Il faudra cependant attendre le Protocole de Kyoto, en 1997, pour parvenir à la définition d'objectifs quantifiés de réduction des émissions de GES: les pays développés doivent réduire le total de leurs émissions d'au moins 5% par rapport au niveau de 1990 sur la période 2008-2012. Il s'agit en fait pour l'Union Européenne de réduire le total de ses émissions de 8% et pour la France de les stabiliser à leur niveau de 1990. A plus long terme, il est reconnu nécessaire d'atteindre le « Facteur 2 », à savoir une division par 2 des émissions de GES d'ici 2050 pour l'ensemble de la planète. Il s'agit pour les pays industrialisés de les diviser par 4 (« Facteur 4 ») d'ici 2050, l'objectif de division par 2 des émissions étant difficilement réalisable par les pays en développement. Cependant, aucun objectif ambitieux de réduction des émissions de GES à long terme n'a été fixé à ce jour.

Le paquet « énergie—climat » adopté par le Parlement européen en décembre 2008 va plus loin en imposant d'atteindre l'objectif des « 3 x 20 » d'ici 2020, à savoir :

- la diminution de 20 % des émissions totales de GES de l'Union Européenne par rapport à leur niveau de 1990,
- l'amélioration de 20 % de son efficacité énergétique totale,
- · l'introduction de 20 % d'énergies renouvelables dans sa consommation totale d'énergie.

La loi de Programme fixant les Orientations de la Politique Energétique de 2005 (dite « loi POPE ») et les deux lois Grenelle de 2009 confirment l'engagement de la France : parvenir à l'objectif des « 3 x 20 » d'ici 2020 et atteindre le « Facteur 4 » d'ici 2050.



### **Les Plans Climat**

Pour remplir l'objectif fixé par le protocole de Kyoto et donc stabiliser en 2010 ses émissions de GES à leur niveau de 1990, la France s'est dotée d'un Programme National de Lutte contre le Changement Climatique en 2000, et d'un Plan Climat national en 2004. Ce Plan Climat établit un plan d'action national pour lutter contre le changement climatique dans les différents secteurs que sont les transports, le bâtiment, l'industrie, l'énergie, les déchets, l'agriculture et la sylviculture. Il est le premier texte à préconiser la mise en place de Plans Climat Territoriaux (PCT) au niveau des collectivités publiques. Cette préconisation deviendra réglementaire en 2009 avec la loi Grenelle 1 qui précise dans son article 7 que « l'Etat incitera les régions, les départements, les communes et leurs groupements de plus de 50 000 habitants à établir [...] des " plans climat - énergie territoriaux " avant 2012 ».

Le Plan climat territorial (PCT) est une démarche volontaire de concertation locale visant à l'élaboration d'un programme d'action pour lutter contre le changement climatique. Il doit remplir deux objectifs principaux pour le territoire concerné :

- · la réduction des émissions de GES,
- l'adaptation aux conséquences du changement climatique.

Le Conseil régional Nord-Pas de Calais a lancé son Plan Climat Régional en décembre 2008. Il comporte six thèmes prioritaires dont un concernant les subsidiarités avec les Plans Climat Territoriaux. Cette implication régionale se concrétise en particulier par un accompagnement des territoires à la mise en oeuvre de PCT en partenariat avec l'ADEME.

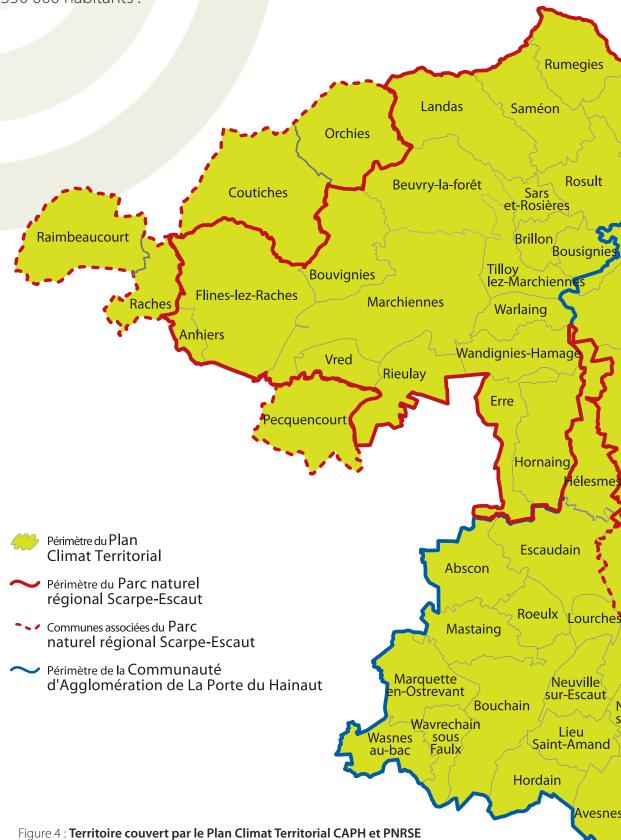
Dans ce cadre de mobilisation à toutes les échelles (internationales, européennes, nationales et régionales) et fort d'une histoire commune riche, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut et la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut se sont engagés le 14 octobre 2008 à porter et à animer un Plan Climat Territorial sur leur territoire.



# LE PLAN CLIMAT TERRITORIAL DE LA CAPH ET DU PNRSE

### Le territoire

Le territoire du PCT est l'ensemble du territoire couvert par la CAPH et le PNRSE. Il s'étend sur 82 communes et compte environ 350 000 habitants .





# Éléments de diagnostic

### Emissions de GES

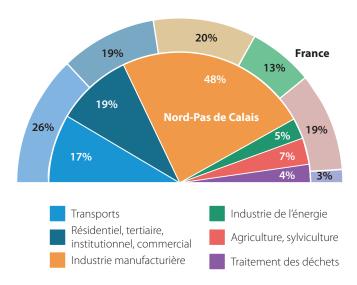


Figure 5 : **Répartition des émissions de GES** par secteur d'activité en Nord-Pas de Calais et en France en 2005<sup>8</sup>

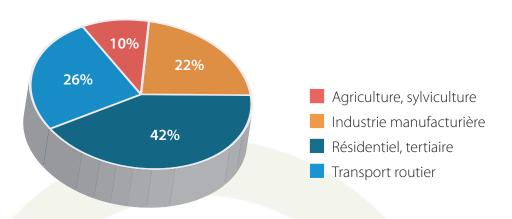


Figure 6 : Emissions de GES par secteur d'activité sur le territoire du Plan Climat CAPH-PNRSE\*

<sup>\*</sup> Données ATMO sur l'ensemble des 82 communes du territoire du Plan Climat (PNR Scarpe-Escaut et La Porte du Hainaut), les émissions de GES liées à la transformation de l'énergie (centrales de Bouchain et d'Hornaing) ne sont pas prises en compte.

<sup>8</sup> Source : Norclimat - CITEPA

### L'organisation

Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut et la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut ont pour rôle de faire vivre et d'animer le Plan Climat Territorial localement, de mobiliser et de fédérer les compétences et savoir-faire de chacun des acteurs du territoire autour de la lutte contre le changement climatique. Le but à atteindre est la mise en oeuvre par les acteurs du territoire (dont font aussi partie la CAPH et le PNRSE) d'un programme d'action visant à la réduction des émissions de GES, à la maîtrise de l'énergie et à l'adaptation du territoire aux conséquences du changement climatique.

### Les groupes Projet

L'élaboration du programme d'action est réalisée dans le cadre d'ateliers de co-construction par des groupes Projet thématiques (GP).

Dans la mise en œuvre du programme d'action, le nombre de groupes Projet et les thématiques traitées ne sont pas figés, ils sont amenés à évoluer en fonction des besoins et des attentes du PCT.

Chaque groupe Projet est constitué d'acteurs volontaires du territoire (voir la liste des participants page 4). Pour chaque GP, deux référents sont chargés de piloter les réunions : un référent technique et un référent politique. Ces réunions permettent de dégager les grandes orientations à mener sur le territoire selon les thématiques abordées et de définir ainsi un ensemble d'actions à mettre en place .

Chacune des actions définies fait l'objet d'une fiche action élaborée en partenariat avec les porteurs et les partenaires identifiés pour chaque action. L'ensemble des fiches action constituent le programme d'action.

Pour le premier programme d'action 2010-2013, les 35 fiches action ont été construites par cinq GP qui se sont réunis chacun trois fois de mars à juin 2009 :

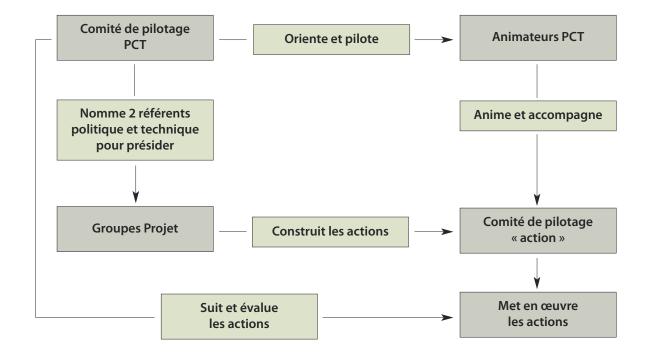
- Groupe Projet n°1 : AGRICULTURE BIODIVERSITE
- Groupe Projet n°2 : AMENAGEMENT URBANISME HABITAT
- Groupe Projet n°3 : DECHETS CONSOMMATION ENTREPRISE
- Groupe Projet n°4: EDUCATION SENSIBILISATION MOBILISATION
- Groupe Projet n°5 : TRANSPORTS MOBILITES.

### Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est composé des structures fédératrices des acteurs du territoire (établissements publics, chambres consulaires, services déconcentrés de l'Etat, associations ...). Son objectif est d'orienter les choix d'animation du PCT, d'organiser la co-construction du programme d'action du Plan Climat, de suivre la mise en œuvre des actions et d'intégrer de nouvelles actions ou de nouveaux partenaires (en mobilisant les acteurs du territoire avec qui il est en contact, en participant à la préparation des réunions des groupes Projet...).

# Les comités de pilotage « action », espaces de la mise en œuvre du programme d'action

Le présent programme d'action est applicable pour 4 ans de 2010 à 2013. Les structures et les individus qui souhaitent s'engager dans la mise en œuvre des actions définies au sein de ce programme signent la charte d'engagement du PCT du PNRSE et de la CAPH (voir la charte page 61). Les comités de pilotage « action » assurent le suivi des actions et l'évaluation de leur efficacité. Ces comités de pilotage sont organisés en fonction des thématiques communes à chaque action et sont constitués des animateurs PCT du PNRSE et de la CAPH ainsi que des porteurs et partenaires des actions considérées. Ils permettent de s'assurer dans le temps que les actions menées respectent les objectifs qui ont été fixés au départ et d'effectuer les recadrages nécessaires dans le cas contraire. Les comités de pilotage « action » travailleront en collaboration avec les groupes Projet à l'élaboration de nouvelles actions.



# LE PROGRAMME D'ACTION 2010 - 2013

### Accompagner l'évolution de l'histoire

De par leurs compétences communes et complémentaires, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut et la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut, véritables leviers de leur territoire, impulsent ou accompagnent son développement en se préoccupant, en premier lieu, du bien-être de ses habitants. En prenant en compte les notions de développement durable pour établir un juste équilibre entre l'économie, l'environnement et le social dans chacun de leurs projets, le PNRSE et la CAPH traduisent leur volonté de préparer un territoire répondant aux nécessités d'aujourd'hui. Le Plan Climat en est un bel exemple. Le Plan Climat, nécessaire passage de notre évolution, outil fédérateur, est à faire vivre au sein même des 2 structures et, en parallèle, à faire partager aux forces vives et habitants du territoire.

Pour accompagner l'évolution du territoire, le PNRSE et la CAPH animeront la mise en œuvre du programme d'action auprès des acteurs de ce territoire en préparant des comités de pilotage « action », en informant sur la méthodologie de mise en place des actions, en s'assurant du bon suivi et du bilan des actions entreprises, en organisant une réunion annuelle d'évaluation du Plan Climat, en mobilisant les signataires de la charte d'engagement et les structures susceptibles d'adhérer au programme d'action en cours de route. Le programme d'action n'est pas figé. Il évoluera donc pour répondre aux besoins du territoire, pour continuer à être novateur et, tout simplement, pour préparer l'avenir du territoire.



### Les thématiques du programme d'action

Le présent programme décrit les 35 premières actions qui vont être menées par les acteurs du territoire ayant participé à la phase de co-construction du PCT pour limiter les émissions de GES et favoriser l'adaptation du territoire au changement climatique.

#### Les actions sont classées en 6 axes thématiques :

- Gouvernance du Plan Climat
- Consommation éco-responsable
- Aménagement
- Énergie
- Transport mobilité
- Sensibilisation

### Gouvernance du Plan Climat

Cet axe vise à assurer le pilotage et le suivi du PCT ainsi qu'à le faire vivre en maintenant la dynamique initiée entre les différents acteurs lors de l'étape de co-construction. Il consistera notamment en la réalisation d'un diagnostic du territoire et en la mise en place d'une stratégie d'adaptation au changement climatique. Il s'agira aussi de permettre au comité de pilotage de réaliser le suivi et l'évaluation des actions mises en place.

Remarque: jusqu'à aujourd'hui, aucun diagnostic du territoire du Plan Climat n'a été réalisé. Celui-ci va être effectué dès la mise en œuvre du programme d'action, début 2010. Il permettra d'établir un état des lieux initial des émissions de GES puis de fixer des objectifs chiffrés de réduction. Certaines données du diagnostic seront également utilisées pour alimenter les objectifs opérationnels déclinés dans les fiches action.

### Consommation éco-responsable

Notre mode de vie (nos déplacements, nos achats, notre logement...) influe directement sur la quantité de GES émis dans l'atmosphère. De par leurs actes d'achat, les ménages, les entreprises ou encore les administrations contribuent au changement climatique. Cet axe vise à accompagner le changement nécessaire de mode de consommation de chacun mais aussi à créer les conditions le permettant. La consommation éco-responsable consiste, avant toute chose, à évaluer si nos actes d'achat sont réellement nécessaires. Il s'agit d'une consommation qui prend en compte aussi bien la quantité d'énergie et de matières premières nécessaire à la production du bien ou du service acheté, que les émissions de GES induites tout au long de sa durée de vie (lors de sa fabrication, lors de son transport...) ou encore la quantité de déchets qu'il produira une fois obsolète ou hors d'usage. Il convient de prendre en compte l'ensemble du cycle de vie du produit acheté ou du service fourni. Les actions concernant la réduction des déchets ont été logiquement intégrées à cette thématique dans la mesure où il apparaît nécessaire pour prévenir la quantité de déchets produite de réfléchir dès l'acte d'achat au volume de déchets qui en résultera.



### **Aménagement**

Les décisions qui sont prises lors des opérations d'aménagement du territoire déterminent pour une large part les consommations énergétiques de chacun, en particulier les consommations de carburants liées aux déplacements. Cet axe vise à prendre systématiquement en compte lors des opérations d'aménagement les impacts en terme d'émissions de GES, notamment en limitant l'étalement urbain et en créant les conditions favorables à l'usage des transports en commun et modes doux lors des déplacements quotidiens. Il s'agira aussi de préserver et de développer les espaces naturels (forêt, prairie...) qui contribuent au stockage du CO<sub>2</sub> et aussi de relier les différents îlots d'espaces naturels qui parsèment le territoire par des liaisons écologiques afin de favoriser la croissance de la biodiversité. Cela se matérialisera notamment par la mise en place d'une Trame Verte et Bleue sur le territoire.

### Énergie

La réduction des consommations énergétiques et l'amélioration de l'efficacité énergétique, notamment dans le secteur de l'habitat, constituent un potentiel important de réduction des émissions de GES. De plus, dans le domaine de l'habitat résidentiel, cet axe revêt un aspect social non négligeable dans la mesure où il permet de réduire les charges liées au poste « énergie » des ménages. Cet axe vise à identifier les secteurs induisant des consommations d'énergies importantes afin de prendre les mesures appropriées pour les réduire mais également de favoriser le développement des énergies renouvelables sur le territoire dans le but de contribuer à la réduction des émissions de GES et de réduire la dépendance énergétique du territoire.

### Transport - mobilité

Le secteur des transports étant fortement émetteur en GES, il semble important de réduire les consommations énergétiques dues aux transports (par l'éco-conduite, l'usage de véhicules moins polluants, le co-voiturage...) mais aussi de réduire la part des véhicules individuels au profit des transports en commun et des modes de déplacement doux. Il convient ici de mener une réflexion globale sur l'aménagement du territoire et les modes de déplacement (qu'ils soient professionnels ou de loisirs, qu'il s'agisse de transports de personnes ou de marchandises) afin de mettre en adéquation l'offre et la demande de transport.

#### Sensibilisation

Afin de garantir le succès des actions, il est fondamental de sensibiliser les différents publics aux enjeux climatiques. Il apparaît ainsi important de communiquer largement sur le Plan Climat Territorial mis en place. Sachant que 50 % de la solution pour lutter contre le changement climatique se situent dans l'adaptation des comportements de chacun, il s'agit ici de mener des actions de sensibilisation, auprès du grand public notamment, afin que chaque individu puisse bien mesurer les enjeux d'un changement d'attitude et prendre conscience de l'intérêt d'agir à son niveau.

# LA CHARTE D'ENGAGEMENT

Les acteurs du territoire désirant s'engager dans la mise en œuvre des actions signent la charte d'engagement du PCT de la CAPH et du PNRSE. A ce titre, ils désignent un responsable au sein de leur structure qui sera le référent Plan Climat. Il aura pour charge d'assurer le contact avec l'animateur Plan Climat et les comités de pilotage « action », en particulier concernant toutes les actions portées par la structure signataire.

En signant la charte, la structure s'engage à mener une ou plusieurs actions du programme d'action du Plan Climat. Ces actions seront clairement identifiées au point 4 de la charte d'engagement : action n° X ; rôle (maîtrise d'ouvrage, d'œuvre, partenaire...).

En signant la charte d'engagement, la structure obtient le droit d'utiliser les éléments de communication du Plan Climat.

La charte est valide pour toute la durée du programme d'action soit jusqu'au 31 décembre 2013. Néanmoins, si la structure signataire souhaite réaliser de nouvelles actions dans le cadre du PCT, un amendement pourra être signé afin de signifier un engagement sur une nouvelle action (ajout d'une nouvelle action).

#### Les 10 points de la charte d'engagement du PCT sont les suivants :

#### **ACTION**

- 1. Contribuer aux objectifs généraux du Plan Climat Territorial à savoir la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation du territoire au changement climatique.
- 2. Désigner un référent «Climat» chargé de piloter l'engagement de la structure signataire.
- 3. Intégrer dans le fonctionnement et la politique de sa structure la lutte contre le changement climatique.
- 4. Mettre en œuvre les actions inscrites à la présente charte, dont le cadrage (rôle, partenaires, calendrier) est défini dans le programme d'action du Plan Climat soit : action n° ; rôle (maîtrise d'ouvrage, d'œuvre, partenaire...) [les autres actions éventuelles sont inscrites sous la même forme].

#### **SUIVI ET EVALUATION**

- 5. Suivre les impacts des actions menées en mettant en place les outils d'évaluation et les indicateurs de suivi et mettre en place les éventuelles actions correctives en découlant.
- 6. Transmettre les données recueillies à la structure en charge du suivi et de l'évaluation du Plan Climat.

#### **MOBILISATION**

- 7. Participer aux réunions « Climat » regroupant les référents des structures du territoire engagées dans le Plan Climat.
- 8. Participer en tant qu'acteurs « Climat » à des actions de mobilisation d'acteurs locaux et de partenaires.

#### **SENSIBILISATION**

9. Sensibiliser son personnel, ses clients, ses usagers, son public, ses fournisseurs, ses partenaires... au changement climatique ainsi qu'aux outils et moyens disponibles de lutte contre le changement climatique.

#### COMMUNICATION

10. Utiliser les outils de communication du Plan Climat pour toutes communications ayant trait aux actions menées dans le cadre du Plan Climat.

### Comment lire une fiche action?

Chaque action fait l'objet d'une fiche action comprenant les éléments suivants :

Champs d'action	Il s'agit au sein des 6 grandes thématiques du programme de définir le(s) domaine(s) plus précis au(x)quel(s) se rapporte l'action :  — Agriculture  — Aménagement  — Biodiversité  — Consommation  — Déchets  — Habitat  — Mobilité		
Public cible	Public directement concerné par l'action, qu'il s'agisse de l'inciter à sa mise en œuvre, de le sensibiliser ou de bénéficier de ses résultats		
Type d'action	Découvrir         Comprendre         Agir           Il s'agit ici de déterminer si c'est une action ayant trait à la sensibilisation ou à la mise en œuvre proprement dite :         — DÉCOUVRIR : je découvre le sujet que je ne connaissais pas du tout et je prends connaissance des bases         — COMPRENDRE : j'étais déjà sensibilisé au sujet mais j'en comprends maintenant tous les enjeux et je suis prêt à agir         — AGIR : je suis suffisamment sensibilisé et informé sur le sujet et je décide aujourd'hui de mettre en place des actions concrètes		
Action n°	Intitulé de l'action		
Responsable fiche action	Personne référente en charge de la bonne mise en œuvre de l'action et de son suivi. Notons que cette personne ne doit pas nécessairement faire partie de la structure porteuse de l'action		
Objectifs opérationnels	Objectifs à atteindre à l'échéance de l'action. Ceux-ci ne sont pas encore définis à l'heure actuelle (notés X dans les fiches action).9		
Description	Précise les modalités de mise en œuvre de l'action ainsi que les différentes étapes à mener pour la mettre en place		
Porteurs	Structures qui mettent en œuvre l'action		
Partenaires	Structures partenaires des porteurs de l'action		
Calendrier	Précise le point de départ de l'action et son échéance		
Moyens nécessaires	Moyens humains, techniques, logistiques, nécessaires à la réalisation de l'action		
Coût estimé	Coût estimé de la mise en place de l'action (coûts des investissements, coûts salariaux…) <sup>10</sup>		
Sources de financement éventuelles	Sont référencés ici les financements et les organismes susceptibles de financer ou de subventionner tout ou partie de la mise en œuvre de l'action		
Gain carbone Gain énergie	Indiquent, lorsqu'ils sont connus, les gains potentiels en terme de réduction des émissions de GES et de consommations énergétiques induits par la mise en place de l'action. NC = Non Connu		
Impacts attendus	Impacts environnementaux, socio-économiques, sanitaires liés à la mise en œuvre de l'action <sup>11</sup>		
Suivi évaluation	Indicateurs de suivi et d'évaluation de l'action qui vont permettre de juger de l'efficacité de l'action au regard des objectifs affichés et des moyens mis en œuvre pour y parvenir		
Retours d'expériences	Autres territoires, structures qui ont mené des expériences similaires et sur lesquels il est possible de s'inspirer pour recueillir les bonnes pratiques en la matière		
Liens avec une autre fiche action	Renvoi aux autres fiches action du programme qui sont en lien avec la thématique abordée		

<sup>9</sup> Il incombe à chaque structure porteuse de définir les objectifs qui lui semblent les plus appropriés tout en gardant à l'esprit que ceux-ci doivent être réalisables mais aussi suffisamment ambitieux pour remplir l'objectif de réduction des émissions de GES du PCT. Certains objectifs pourront aussi être complétés suite au diagnostic du territoire qui sera mené prochainement.

<sup>10</sup> Il apparaît souvent dans les fiches action : « Charge salariale : 35 000€ /an /poste ». Il est évident qu'il ne s'agit pas ici de créer un poste par action mais plutôt d'identifier les actions pour lesquelles du personnel est nécessaire afin de pouvoir par la suite envisager de créer un poste pour plusieurs actions.

<sup>11</sup> Nous n'avons pas précisé dans les fiches action la réduction des émissions de GES dans les impacts attendus dans la mesure où c'est l'objectif premier d'un Plan Climat : toutes les actions définies dans le présent programme concourent à la réduction des émissions de GES.

THÉMATIQUE	INTIT	ULÉ DE L'ACTION	PAGE
Gouvernance	N°0	Assurer l'animation, le suivi et l'évaluation du programme d'action du Plan Climat	26
du Plan Climat	N°1	Réaliser un diagnostic des émissions de GES et de la vulnérabilité du territoire et mettre en place un système de suivi et d'évaluation intégrant au maximum les acteurs du Plan Climat	27
	N°2	Sensibiliser et éduquer à la consommation éco-responsable	28
	N°3	Promouvoir les politiques d'achats éco-responsables au sein des structures publiques et privées et intégrer les considérations environnementales dans les appels d'offres	29
	N°4	Favoriser la structuration de la demande de produits locaux, de saison et/ou issus de l'agriculture biologique	30
Consommation	N°5	Favoriser la structuration et assurer la promotion de l'offre de produits locaux, de saison et/ou issus de l'agriculture biologique	31
éco-responsable	N°6	Accompagner le développement d'une filière de compostage sur le territoire	32
	N°7	Informer, sensibiliser, accompagner les entreprises et les artisans à la gestion des déchets	33
	N°8	Développer l'utilisation des bordereaux de suivi des déchets (BSDD)	34
	N°9	Sensibiliser et mettre en œuvre l'écologie industrielle sur les parcs d'activités	35
	N°10	Développer des pratiques agricoles moins consommatrices d'intrants	36
	N°11	Inciter, accompagner et pratiquer la gestion différenciée	37
	N°12	Favoriser la prise en compte des données environnementales dans les documents d'urbanisme	38
Aménagement	N°13	Mettre en place un schéma de Trame Verte et Bleue sur le territoire en association avec chaque commune	39
rimenagement	N°14	Élaborer un schéma directeur « vélo »	40
	N°15	Accompagner les opérations de projets urbains durables	41
	N°16	Créer de nouvelles déchèteries sur le territoire	42
	N°17	Inciter et accompagner les communes et les collectivités à réaliser un bilan énergétique (bâtiment, éclairage public, véhicule) et à mettre en œuvre les actions qui en résultent	43
	N°18	Sensibiliser et informer aux nouvelles techniques d'éco-construction, d'éco-conception, à la maîtrise de l'énergie, aux éco-matériaux et aux énergies renouvelables	44
Énergie	N°19	Accompagner et mettre en oeuvre les techniques d'éco-construction / d'éco-conception, la maîtrise de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables	45
	N°20	Former les acteurs du BTP aux nouvelles techniques d'éco-construction, d'éco-conception et aux équipements utilisant des énergies renouvelables	46
	N°21	Favoriser la structuration et assurer la promotion de la filière bois-énergie	47
	N°22	Accompagner le développement d'une filière de méthanisation sur le territoire	48
	N°23	Mettre en place un programme « l'énergie dans les exploitations agricoles »	49
	N°24	Développer les formations d'éco-conduite à l'attention du personnel des structures du territoire	50
	N°25	Renouveler le parc automobile par des véhicules plus respectueux de l'environnement dans les structures disposant d'une flotte de véhicules	51
	N°26	Rationaliser les déplacements au sein des différentes structures du territoire	52
Transport Mobilité	N°27	Favoriser le développement pour le fret de marchandises de modes de transports alternatifs aux camions	53
os.iiic	N°28	Sensibiliser à l'usage des modes de transports doux et au développement des aménagements adéquats	54
	N°29	Informer sur les modalités d'usage ainsi que sur les itinéraires existants et à venir de transports « doux » et de transports en commun (TC)	55
	N°30	Développer les services de location de vélos	56
	N°31	Mettre en place un programme éducatif en lien avec le Plan Climat	57
Sensibilisation	N°32	Aider à la création d'un spectacle-débat sensibilisant aux thématiques du Plan Climat et créant des passerelles vers des actions visant le passage à l'action	58
	N°33	Réaliser un calendrier 2011 « éco-citoyen » sur le thème du changement climatique	59
	N°34	Recenser et valoriser les actions et les acteurs de sensibilisation à la nature via la création d'un site Internet collaboratif	60

# LES FICHES ACTION EN DÉTAIL

GOUVERNANCE DU PLAN CLIMAT				
Champs d'action	TOUS			
Public cible	PNRSE – EPCIs			
Type d'action	Découvrir	Comprendre	Agir	
Action n°0		uivi et l'évaluation du pro	gramme d'action du Plan	
	Climat			
Responsable fiche action	Prénom	NOM		
	Structure			
	Tel			
	Mail			
Objectifs opérationnels	Assurer l'animation du Pl			
		ation de la mise en oeuvre		
Description	·	otage « action » (pour la mis	se en oeuvre opérationnelle	
	du programme d'action)			
		territoire et les inciter à s'en ées dans le cadre du Plan C		
		i et d'évaluation du Plan Cl		
	<ul> <li>Référer au comité de pilo</li> </ul>		IIIIat	
	· ·	ommandations du comité c	do nilotago	
		nt territorial pour les questi		
		x mais aussi vis à vis des par		
	réseau)	7 mais aussi vis a vis acs pai	terialies regionaan (tete ac	
Porteurs	PNRSE – EPCIs			
Partenaires	ADEME – Conseil régional	(+ tous les acteurs)		
Calendrier	2010 – 2013			
Moyens nécessaires	Comité de pilotage			
	Animation, suivi, conseil			
	<ul> <li>Création et impression d</li> </ul>	Création et impression de supports		
	<ul> <li>Communication</li> </ul>			
Coût estimé	Charge salariale : 35 000€	/an /poste + frais liés à la m	nission	
Sources de financement				
éventuelles	FRAMEE - FEDER			
Gain carbone	NC NC			
Gain énergie Impacts attendus		ulture commune et d'une i	manière de travailler hasée	
impacts attendes	sur les motivations et be		maniere de travailler basée	
		territoire et de ses acteurs c	dans la lutte et l'adaptation	
	contre le changement cl			
Suivi - évaluation	• Nombre de comités de p	pilotage « action » constitué	es	
	• Nombre d'actions mené	es		
	Nombre et typologie d'a	cteurs participant au Plan C	Climat	
Retours d'expériences		l'autres structures en région		
Liens avec une autre fiche action	Toutes			

GOUVERNANCE DU PLAN CLIMAT		
Champs d'action	TOUS	
Public cible	PNRSE – EPCIs – Syndicats mixtes de SCoT (+ tous les acteurs)	
Type d'action	Découvrir Comprendre Agir	
Action n°1	Réaliser un diagnostic des émissions de GES et de la vulnérabilité du territoire et mettre en place un système de suivi et d'évaluation intégrant au maximum les acteurs du Plan Climat	
Responsable fiche action	Prénom NOM Structure Tel Mail	
Objectifs opérationnels	<ul> <li>Réaliser un état initial des émissions de GES du territoire</li> <li>Fixer de manière partagée avec les acteurs du territoire des objectifs territoriaux de réduction de ces émissions déclinés suivant les secteurs d'activités</li> <li>Mettre en place un outil de suivi et d'évaluation</li> </ul>	
Description	<ul> <li>Réaliser un diagnostic des émissions de GES générées sur le territoire du Plan Climat prenant en compte les émissions liées aux activités développées sur le territoire (Bilan Carbone® territoire, diagnostic climat)</li> <li>Identifier les potentiels de réduction des émissions de GES au regard du diagnostic et des prospectives de développement du territoire</li> <li>Définir de manière collective des objectifs territoriaux de réduction des émissions de GES et des indicateurs d'évaluation associés</li> <li>Réaliser une étude de vulnérabilité du territoire en fonction de prospectives territoriales de changement climatique (température, pluviométrie)</li> <li>Définir une stratégie d'adaptation du territoire au changement climatique</li> <li>Construire de manière partagée un programme d'action au regard de l'adaptation au changement climatique</li> <li>Mettre en place un comité de pilotage en charge du suivi de la mise en œuvre du Plan Climat</li> </ul>	
Porteurs	PNRSE – EPCIs – Syndicats mixtes de SCoT	
Partenaires	ADEME – Conseil régional – Universités (+ tous les acteurs)	
Calendrier	2010	
Moyens nécessaires	<ul> <li>Equipe technique de suivi</li> <li>Comité de pilotage</li> <li>Maîtrise d'œuvre (bureau d'études) et moyens logistiques</li> </ul>	
Coût estimé	100 000 €	
Sources de financement éventuelles	FRAMEE – FEDER	
Gain carbone		
Gain énergie	NC	
Impacts attendus	• Développement d'une culture commune et d'une manière de travailler basée sur les motivations et besoins de chacun	
Suivi - évaluation	<ul> <li>Diagnostic réalisé et objectifs territoriaux fixés</li> <li>Outils de suivi et d'évaluation opérationnels ou non</li> <li>Nombre et typologie d'acteurs participant à l'élaboration du diagnostic, à la définition des objectifs, à l'outil de suivi et d'évaluation</li> </ul>	
Retours d'expériences	• Etude de programmation énergétique du SCoT du Grand Douaisis	
Liens avec une autre fiche action	• Bilan Carbone® Territoire mené par plusieurs collectivités  Toutes	
Liens avec une autre liche action	Toutes	

	CONSOMMATION ECO-RESPONSABLE		
Champs d'action	TOUS		
Public cible	Habitants – Elèves (collégiens, lycéens) – Associations – Salariés – Organisateurs		
	d'éco-événements		
Type d'action	Découvrir Comprendre Agir		
Action n°2	Sensibiliser et éduquer à la consommation éco-responsable		
Responsable fiche action	Prénom NOM		
	Structure		
	Tel		
	Mail		
Objectifs opérationnels	Mener « X » actions de sensibilisation		
Description	· Identifier les thématiques sur lesquelles sensibiliser (réduction des déchets à la		
	source, impacts de nos habitudes de consommation, quantité de déche		
	produits par chacun)		
	• Choisir les vecteurs de sensibilisation à privilégier en fonction du pub		
	concerné (supports visuels, salons, réunions d'information, formations)		
	<ul> <li>Référencer les bonnes pratiques en la matière et s'en inspirer</li> <li>Créer les supports de sensibilisation, organiser les événements, les animer</li> </ul>		
	mobiliser les partenaires lors de ceux-ci		
Porteurs	EPCIs – Communes – CCI – Education Nationale (rectorat et inspection		
Tortears	d'académie) – Etablissements scolaires (écoles, collèges, lycées) – Associatio		
	de consommateurs – Associations environnementales		
Partenaires	ADEME – DDASS – Syndicats de traitement des déchets – PNRSE – EIE – PEC –		
	Associations – MRES – Conseil régional – Conseil général – Conseils d		
Liens avec une autre fiche action	développement		
Calendrier	2010 – 2013		
Moyens nécessaires	Animation, suivi, conseil		
	Création et impression de supports		
	• Communication		
Coût estimé	Charge salariale : 35 000€ /an /poste + frais liés à la mission		
Sources de financement	ADEME FRAME		
éventuelles Gain carbone	ADEME - FRAMEE		
Gain carbone Gain énergie	NC NC		
mpacts attendus	Prise de conscience des individus sur les impacts de leurs habitudes of the conscience des individus sur les impacts de leurs habitudes of the conscience des individus sur les impacts de leurs habitudes of the conscience des individus sur les impacts de leurs habitudes of the conscience des individus sur les impacts de leurs habitudes of the conscience des individus sur les impacts de leurs habitudes of the conscience des individus sur les impacts de leurs habitudes of the conscience des individus sur les impacts de leurs habitudes of the conscience des individus sur les impacts de leurs habitudes of the conscience des individus sur les impacts de leurs habitudes of the conscience des individus sur les impacts de leurs habitudes of the conscience des individus sur les impacts de leurs habitudes of the conscience des individus sur les impacts de leurs habitudes of the conscience des individus sur les impacts de leurs habitudes of the conscience des individus sur les impacts de leurs habitudes of the conscience des individus sur les impacts de leurs habitudes of the conscience des individus sur les impacts de leurs d		
impacts attended	consommation (nécessité de prendre en compte l'ensemble du cycle de vie de l'ensemble		
	produit lors de l'acte d'achat : conséquence en terme d'émissions de GES,		
	production de déchets)		
	Changement de comportement		
	Réduction du volume de déchets produits		
Suivi - évaluation	• Nombre de personnes/de structures sensibilisées (individus ayant reçu l		
	supports, présents lors des événements, des formations…)		
	Nombre de supports créés, d'événements organisés		
	• Enquête sur l'évolution du mode de consommation d'un échantillon d'individ		
	représentatifs (ayant reçu les supports ou ayant participé aux événements)		
	Volume de déchets produits (sur des familles « témoins », des établissements des la contractions des des des des des des des des des de		
Determent /	scolaires pilotes, des entreprises pilotes)		
Retours d'expériences	Programme Interreg IIIB Reduce (dont CU Dunkerque et CA ArtoisComm)      Dragger and Ideal 70 [Dayy Chinas]		
Hama and a second second	Programme Ideal 79 [Deux-Sèvres]  Fisher 2 4 10 10 21 24 25 20 8 20		
Liens avec une autre fiche action	Fiches 3, 4, 10, 18, 21, 24, 25, 28 & 29		

	CONSOMMATION ECO-RESPONSABLE		
	CONSOMINATION ECO-RESPONSABLE		
Champs d'action	TOUS		
Public cible	Communes – EPCIs – Entreprises – Habitants		
Type d'action	Découvrir Comprendre Agir		
Action n°3	Promouvoir les politiques d'achats éco-responsables au sein des structures		
	publiques et privées et intégrer les considérations environnementales dans		
	les appels d'offres		
Responsable fiche action	Prénom NOM		
	Structure		
	Tel		
	Mail		
Objectifs opérationnels	Sensibiliser « X » structures		
	• Intégrer « X % » d'achats éco-responsables dans le total des achats		
	Intégrer au moins un critère environnemental au sein des appels d'offres		
Description	• Sensibiliser les différents publics sur l'intégration de critères éco-responsables au sein de leurs achats		
	• Identifier les possibilités d'intégration de critères environnementaux dans les		
	achats (achats de matériels, restauration collective, clauses dans les marchés		
	(BTP), choix des fournisseurs et prestataires) et définir une politique d'achats		
	éco-responsables		
	Mettre en œuvre cette politique		
	• En assurer le suivi		
Porteurs	Communes – EPCIs – Entreprises		
Partenaires	Chambre d'Agriculture – Associations – Grossistes – Entreprises – CCI – EPCIs –		
	Conseil régional – Conseil général – Etat		
Calendrier	2010 – 2013		
Moyens nécessaires	Animation, suivi, conseil, accompagnement		
Coût estimé	Charge salariale : 35 000 € /an /poste + frais liés à la mission		
Sources de financement			
éventuelles			
Gain carbone	NG.		
Gain énergie	NC .		
Impacts attendus	Prise en compte systématique des notions de développement durable au sein		
	des politiques d'achats des administrations et des entreprises		
C. C. C. L. C.	• Changement de comportement		
Suivi - évaluation	Nombre d'actions de sensibilisation		
	Nombre de structures sensibilisées		
	Nombre de structures impliquées dans une politique d'achats éco-responsables		
	Répartition territoriale		
	• Typologie des achats		
2	• Evolution de la part des achats éco-responsables dans le total des achats		
Retours d'expériences	Ville de Lille		
Liens avec une autre fiche action	Fiches 2, 4, 9 & 25		

	CONSOMMATION ECO-RESPONSABLE		
Champs d'action	AGRICULTURE		
Public cible	Communes – Etablissements scolaires (écoles, collèges, lycées) – Habitants		
Type d'action	Découvrir Comprendre Agir		
Action n°4	Favoriser la structuration de la demande de produits locaux, de saison,		
	issus de l'agriculture conventionnelle et/ou de l'agriculture biologique		
Responsable fiche action	Prénom NOM		
	Structure		
	Tel		
Ohio shife an inshimmed	Mail		
Objectifs opérationnels	Favoriser le nombre d'initiatives collectives visant un approvisionnement en produits locaux		
Description	• Sensibiliser les élus et les consommateurs (redéfinition de « produits		
2 csc.,pt.o	locaux/consommation de proximité)		
	Développer des outils de communication		
	• Inciter les hébergeurs (gîtes, campings, hôtels…) à présenter à leur clientèle		
	(professionnels, touristes) ces produits locaux et leurs producteurs (fermiers,		
	maraîchers, transformateurs)		
	• Développer l'utilisation de ces produits au sein des restaurations collectives dans		
	le cadre d'une politique d'achats éco-responsables • Encourager les mobilisations citoyennes en la matière sous forme de		
	groupement de consommateurs (AMAPs, commandes groupées)		
	Faire le lien entre politique de santé et politique sociale avec la consommation		
	de produits locaux, de saison et/ou issus de l'agriculture biologique		
	• Favoriser la demande en recréant du lien entre consommateurs et producteurs		
Porteurs	PNRSE – Communes - EPCIs		
Partenaires	Réseau des AMAPs – Réseau des hébergeurs – Conseil général – Chambre		
	d'Agriculture – CCI – Chambre de Métiers – Comités d'entreprises – Offices de		
	tourisme – Acteurs de la santé – CERDD – Associations (de consommateurs,) – GRECAT – APROBIO – GABNOR		
Calendrier	2010 – 2013		
Moyens nécessaires	Animation, suivi, conseil		
Coût estimé	Charge salariale : 35 000 € /an /poste + frais liés à la mission		
Sources de financement			
éventuelles	FEADER – Etat – Conseil général – Conseil régional		
Gain carbone			
Gain énergie	NC		
Impacts attendus	Réduction des transports pour l'approvisionnement  Au élieurs installe quellé de l'alieurs attains.		
	<ul><li>Amélioration de la qualité de l'alimentation</li><li>Réduction des charges liées à l'alimentation</li></ul>		
	Création de lien social entre acteurs d'un même territoire		
Suivi - évaluation	Nombre d'initiatives de consommateurs (AMAPs, commandes groupées,)		
Saivi evaluation	Nombre de cantines s'approvisionnant en produits locaux		
	• Nombre d'hébergeurs s'approvisionnant localement et/ou proposant les		
	produits locaux		
Retours d'expériences	AMAP d'Hantay – Achat de produits issus de l'agriculture biologique dans des		
	cantines (APROBIO) ou de produis locaux (PNR Loire Anjou Tourraine /Chambre		
	d'Agriculture) – Démarches de la CC Seronnais, du PNR Auvergne (biodistribution)		
	– SCIC Solibio – Expériences/alimentation et santé – Education (centres aérés, écoles) – Paniers PNPE, PNRSE.		
Liens avec une autre fiche action	Fiches 2, 3 & 5		

	CONSOMMATION ECO-RESPONSABLE
Champs d'action	AGRICULTURE
Public cible	Communes – Agriculteurs – Entreprises de transformation – Associations de
	commerçants
Type d'action	Découvrir Comprendre Agir
Action n°5	Favoriser la structuration et assurer la promotion de l'offre de produit
	locaux, de saison, issus de l'agriculture conventionnelle et/ou biologique
Responsable fiche action	Prénom NOM
	Structure
	Tel
	Mail
Objectifs opérationnels	• Augmenter de « X % » les acteurs locaux inscrits dans une filière circuits courts
	Augmenter de « X % » le nombre de points de vente
Description	Recenser les possibilités de marchés structurants
	• Accompagner la mise en réseau des acteurs (producteurs et transformateurs)
	<ul> <li>Accompagner les groupements d'acteurs dans la mise en place d'une offre adaptée aux marchés identifiés</li> </ul>
	• Favoriser l'implantation de producteurs et de transformateurs sur le territoire dans le cadre d'une filière de distribution locale
	• Favoriser les liens entre les acteurs de la filière (producteurs, transformateurs consommateurs)
	• Accompagner le développement d'unités de transformation collective (lait/viande) si besoin
Porteurs	PNRSE – EPCIs
Partenaires	Associations de producteurs – Réseau de producteurs locaux – Réseaux agricole – GABNOR – NORABIO – Comité de promotion Nord-Pas de Calais – Réseau de AMAPs – SAFER – CIVAM – Entreprises de transformation (en lien avec la CCI) - Lycées hôteliers et agricoles – Jardins communautaires – GRECAT – Terres en ville – Chambre de Métiers – Chambre d'Agriculture – CCI – Offices de tourisme - CERDD – Conseil général – Conseil régional – DRAAF – Fédération nationale de PNRs – Syndicats agricoles
Calendrier	2010 – 2013
Moyens nécessaires	Animation, suivi, conseil
Coût estimé	Charge salariale : 35 000 € /an /poste + frais liés à la mission
Sources de financement	
éventuelles	FEADER – Etat – Conseil général – Conseil régional – ADEME
Gain carbone	
Gain énergie	NC
Impacts attendus	Réduction des transports pour l'approvisionnement
	Développement d'une filière locale
	Création d'un tissu économique local
Cuiul Augliostian	Création de lien social entre acteurs d'un même territoire
Suivi - évaluation	Nombre de producteurs en réseau
	<ul> <li>Nombre de filières d'approvisionnement en circuits courts</li> <li>Nombre de transformateurs utilisant les produits locaux et vendant localemen</li> </ul>
Retours d'expériences	AMAPs – Associations « Ferme de la Scarpe » – Association « Producteurs de Scarpe
netours a experiences	Escaut » (Marché à la ferme) – Association « Marché paysan » – Biocabas - Week-ends gourmands (PNRSE) – Boutiques de l'Avesnois (PNR Avesnois) – Ferme ouvertes (Réseau Bienvenue à la ferme) – De ferme en Ferme (CIVAM) –Coopérative « Panier vert » à Frelinghien – Association « Eleveurs du Hainaut » (FDSEA) – Le
Lione avec upo avitro Scha action	maraîchers des campagnes lilloises – SARL « Eleveurs du Haut Pays »  Fiche 4
Liens avec une autre fiche action	riche 4

	CONSOMMATION ECO-RESPONSABLE		
Champs d'action	DECHETS – AGRICULTURE		
Public cible	Communes – Agriculteurs		
Type d'action	Découvrir Comprendre Agir		
Action n°6	Accompagner le développement d'une filière de compostage		
	sur le territoire		
Responsable fiche action	Prénom NOM		
	Structure		
	Tel		
	Mail		
Objectifs opérationnels	• Mettre en place une filière territoriale de compostage à la ferme valorisant les		
	déchets verts des collectivités et les effluents d'élevage		
Description	Mise en place d'un groupe territorial pour la gestion des bio-déchets		
	• Faciliter, organiser les regroupements de projets individuels afin de favoriser		
	l'émergence d'une filière de compostage à la ferme		
	• Sensibiliser et assurer la mise en réseau des différents acteurs de la filière		
	(producteurs de déchets verts & agriculteurs)		
	• Organiser et accompagner la filière : collecte des déchets verts, broyage,		
D. d	compostage, suivi technique, épandage		
Porteurs	EPCIs – Syndicats de traitement des déchets – Chambre d'Agriculture – PNRSE		
Partenaires	ADEME – FRCUMA – Entreprises collectrices de déchets – Associations agricoles (ADAAV) – Syndicats agricoles – Conseil régional – PNRSE		
Calendrier	2010 – 2013		
Moyens nécessaires	Animation, suivi, conseil		
Coût estimé	Coût de fonctionnement		
Courestime	Coût de l'onctionnement  Coût du matériel (broyeur, retourneur d'andain, chargeur, pont-bascule)		
Sources de financement	Cout du Materiei (broyedi, fetodifiedi d'afidalii, chargedi, port-bascule)		
éventuelles	FRAMEE - FEADER		
Gain carbone	THE TENDER		
Gain énergie	NC NC		
Impacts attendus	Amélioration de la qualité des sols et diminution de la quantité d'intrants utilisés		
	• Diversification des activités des exploitations		
Suivi - évaluation	Volume de déchets traités		
	Nombre de sites de compostage		
	Nombre d'acteurs impliqués dans la filière		
Retours d'expériences	Agricompost Cambrésis (CC Est Cambrésis) – Communes de Desvres (62), de Borre		
	(59) – CC Terre des deux Caps (62) – Centre de compostage de Bapaume (62)		
Liens avec une autre fiche action	Fiches 10 & 22		



CONSOMMATION ECO-RESPONSABLE			
Champs d'action	DECHETS		
Public cible	Artisans – Communes – Entreprises – Salariés		
Type d'action	Découvrir Comprendre Agir		
Action n°7	Informer, sensibiliser, accompagner les entreprises et les artisans		
	à la gestion des déchets		
Responsable fiche action	Prénom NOM		
	Structure		
	Tel		
	Mail		
Objectifs opérationnels	Sensibiliser « X » entreprises, artisans		
	Accompagner « X » entreprises, artisans		
Description	Sensibiliser les artisans /entreprises à la gestion des déchets :		
	– à la réduction du volume de déchets à la source (lors des achats,		
	concernant les déchets de process, la réduction des déchets		
	d'emballages)		
	– à la mise en place du tri sélectif		
	– à l'utilisation des bordereaux de suivi des déchets		
	Définir les modes de sensibilisation :		
	– organiser des visites de déchèteries, de centres de traitement…		
	– réaliser des guides de gestion des déchets		
Doubours	– organiser des réunions d'information		
Porteurs Partenaires	Chambre de Métiers – CCI – Pôle Synéo		
rartenaires	EPCIs – Syndicats de traitement des déchets – Entreprises chargées du traitement des déchets (Recydem) – ADEME – PNRSE – PEC		
Calendrier	2010 – 2013		
Moyens nécessaires	Animation, suivi, conseil, accompagnement		
Coût estimé	Coût des formations, des supports, des visites de sites		
	Charge salariale : 35 000€ /an /poste + frais liés à la mission		
Sources de financement			
éventuelles	FRAMEE – ADEME		
Gain carbone			
Gain énergie	NC NC		
Impacts attendus	Réduction du volume de déchets produits		
	Réduction des coûts liés au traitement des déchets		
	Changement de comportement		
Suivi - évaluation	Nombre d'actions de sensibilisation		
	• Nombre d'artisans/entreprises impliqués dans une démarche de meilleure		
	gestion des déchets		
	Volume de déchets produits		
Retours d'expériences			
Liens avec une autre fiche action	Fiches 8, 9 & 16		

CONSOMMATION ECO-RESPONSABLE				
Champs d'action	DECHETS	DECHETS		
Public cible	Artisans & Entreprises du BTP			
Type d'action	Découvrir	Comprendre	Agir	
Action n°8	Développer l'utilisation	des bordereaux de suivi	des déchets (BSDD)	
Responsable fiche action	Prénom	NOM		
	Structure			
	Tel			
	Mail			
Objectifs opérationnels		à fournir des bordereaux		
Description	donneurs d'ordre à les de les différents acteurs cor	emander (organiser des réur ncernés et avec les commu	ation des bordereaux et les nions de sensibilisation avec nes) bllicités qu'ils produisent	
	systématiquement des b paiement des factures à	ordereaux (clauses dans le	s marchés - subordonner le eau) afin de tendre vers une	
		rôle des déchets des artisa	· ·	
	1	ensibilisant sur le volume p		
			des déchets en identifiant	
		e la fillere (emetteur du di ettent de s'assurer de l'élim	échet, transporteur, centre ination des déchets	
Porteurs		itants – Sociétés immobiliè		
Partenaires			agrément) – Etat (DREAL)	
	– ADEME	4	- J	
Calendrier	Janvier 2010			
Moyens nécessaires	Animation, suivi, conseil			
	Achat des bordereaux			
Coût estimé		€/an/poste + frais liés à la		
	• Entre 0,65 et 0,90 € / bor	dereau (selon le volume de	bordereaux commandé)	
Sources de financement éventuelles	ADEME			
Gain carbone Gain énergie	NC NC			
Impacts attendus	• Création des conditions	permettant une meilleure	traçabilité et une meilleure	
	élimination des déchets			
	<ul> <li>Réduction des dépôts sa</li> </ul>	_		
	<ul> <li>Réduction du volume de</li> </ul>			
Suivi - évaluation	Nombre d'acteurs fourni			
	Volume de déchets proc		1. 1/4	
Retours d'expériences		estion des déchets du BTP c	de l'Aude	
Liens avec une autre fiche action	Fiches 7, 9 & 16			

	CONSOMMATION ECO-RESPONSABLE
Champs d'action	TOUS
Public cible	Entreprises des ZAE (responsables environnement, responsables qualité, salariés)
Type d'action	Découvrir Comprendre Agir
Action n°9	Sensibiliser et mettre en œuvre l'écologie industrielle sur les parcs d'activités
Responsable fiche action	Pôle Synéo 03 27 21 64 15 polesyneo@orange.fr
Objectifs opérationnels	• Introduire les pratiques de l'écologie industrielle (El) sur les zones d'activités économiques (ZAE) du territoire
Description	<ul> <li>Identifier et rencontrer les associations d'entreprises /clubs de zones sur les ZAE afin de les impliquer en tant que relais entre les entreprises et le pôle Synéo (à défaut d'associations /clubs de zone : rencontrer, sensibiliser et accompagner les entreprises à la mise en place d'une instance collective)</li> <li>Etablir un état des lieux des pratiques existantes sur les ZAE (+ questionnement sur les besoins)</li> <li>Mener une réflexion sur les actions à mener en terme d'El</li> <li>Etablir un recueil d'expériences et définir les axes et méthodes de travail</li> <li>Rencontrer et s'entourer des acteurs environnementaux tels les entreprises de traitement des déchets, les syndicats intercommunaux de gestion des déchets (réunion de sensibilisation, réflexion sur leur implication possible)</li> <li>Etablir un plan de communication favorisant la sensibilisation et la modélisation des pratiques de l'El</li> <li>Assurer le suivi des actions mises en place</li> </ul>
Porteurs	Pôle Synéo – CCI
Partenaires	EPCIs – CCI – Ecopal – Communes – Association d'entreprises/club de zones – Conseil régional – Conseil général – ADEME – CERDD – CD2E – Etat (DREAL) – Acteurs environnementaux – PNRSE – Syndicats de transport – Agence de l'eau
Calendrier	2010 – 2013
Moyens nécessaires	Animation, suivi, conseil, accompagnement
Coût estimé	Charge salariale : 35 000 € /an /poste + frais liés à la mission
Sources de financement éventuelles	Conseil général - Conseil régional – CCI – FRAMEE – Etat – EPCIs - Part des cotisations : industriels & membres bienfaiteurs
Gain carbone Gain énergie	NC
Impacts attendus	<ul> <li>Meilleure gestion des flux</li> <li>Meilleure maîtrise des impacts environnementaux</li> <li>Meilleure vision sociale</li> <li>Initiatives citoyennes au cœur de l'entreprise</li> </ul>
Suivi - évaluation	<ul> <li>Nombre de diagnostics sur les parcs d'activités</li> <li>Nombre de démarches El (et délais de mise en œuvre)</li> <li>Nombre d'entreprises créées pour les activités de mutualisation ou de services</li> </ul>
Retours d'expériences	Association Ecopal
Liens avec une autre fiche actio	Fiches 3, 7, 8, 18, 19, 24, 25, 26 & 27

CONSOMMATION ECO-RESPONSABLE			
Champs d'action	AGRICULTURE – BIODIVERSITE		
Public cible	Agriculteurs		
Type d'action	Découvrir Comprendre Agir		
Action n°10	Développer des pratiques agricoles moins consommatrices d'intrants		
Responsable fiche action	Prénom NOM		
	Structure		
	Tel		
	Mail		
Objectifs opérationnels	Réduire les consommations d'intrants		
Description	• Intrants : engrais, phytosanitaires		
	• Expérimenter de nouvelles pratiques culturales dans un objectif de réduction		
	des intrants et de recherche de l'optimum technico-économique		
	Proposer les itinéraires techniques correspondants		
	Développer la sensibilisation des agriculteurs à ces nouvelles pratiques		
	• Accompagner les changements de pratique dans le cadre de l'adaptation ou de l'évolution d'un système de production (appui technique, réglementaire et		
	financier)		
	S'appuyer sur le réseau de fermes de référence sur le territoire		
	• Développer un réseau de fermes pilotes pour l'expérimentation de nouvelles		
	pratiques		
Porteurs	Associations agricoles (ADAAV) - Chambre d'Agriculture - PNRSE		
Partenaires	FREDON – GABNOR – Agence de l'eau – Syndicats agricoles – Conseil régional –		
	CEDAPAS – CIVAM – FRCUMA – Réseau environnement santé – EPCIs – Instituts		
	techniques – Lycées agricoles – Etat (Ministère de l'agriculture, DDTM…) – INRA		
Calendrier	2010 – 2013		
Moyens nécessaires	• Animation, suivi, conseil, accompagnement		
Coût estimé	A titre d'exemple, le coût pour une expérimentation sur une surface de 12 m² s'élève à 2 000 €		
Sources de financement	3 Seleve a 2 000 C		
éventuelles	MAET – Agence de l'eau – FEADER – Conseil régional – Pays - Etat		
Gain carbone			
Gain énergie	Poids de N <sub>2</sub> O émis = 3,1% X (poids de l'azote épandu), 1 kg N <sub>2</sub> O = 80,7 kg eqC,		
	émissions phytosanitaires : 2,5 kg eqC / kg matière active (Source : guide facteur		
	émission v5 – Bilan Carbone)		
Impacts attendus	Meilleure qualité des eaux et des sols		
	Conservation et augmentation de la biodiversité		
	• Amélioration de la santé des agriculteurs par une moindre exposition aux		
	phytosanitaires  • Amélioration de l'économie de l'exploitation par une baisse des charges		
	« intrants »		
Suivi - évaluation	• Quantité d'intrants utilisée		
	Nombre d'agriculteurs inscrits dans une démarche de réduction d'intrants		
	• Evolution de la qualité des eaux de surface, des sols et de la biodiversité		
Retours d'expériences	Programme de protection de l'eau sur le bassin de Saint-Aubin, Sars-Poteries en		
	Avesnois (Chambre d'Agriculture/GABNOR/PNRA) – Programme d'alternatives au		
	désherbage des PNRSE et PNRCMO, Montreuil (Haut Pays), Saultain		
Liens avec une autre fiche action	Fiches 2, 6 & 22		
All the second s	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR		



	CONSOMMATION ECO-RESPONSABLE		
Champs d'action	BIODIVERSITE		
Public cible	Communes (élus, techniciens) – EPCIs – Habitants – Bailleurs sociaux – DDTM		
Type d'action	Découvrir Comprendre Agir		
Action n°11	Inciter, accompagner et pratiquer la gestion différenciée		
Responsable fiche action	Prénom NOM		
	Structure		
	Tel		
	Mail		
Objectifs opérationnels	• Sensibiliser « X » structures (publiques et privées) à la gestion différenciée		
	• Accompagner « X » structures (publiques et privées) dans la mise en place d'une gestion différenciée		
Description	• Sensibiliser et inciter les différents publics à la mise en place d'une gestion différenciée des espaces de nature (réunions, guides, signature de la charte		
	d'entretien des espaces publics de l'Agence de l'eau…)		
	• Réalisation d'un diagnostic préalable des pratiques phytosanitaires et d'amendements		
	• Etablir un programme d'action au sein de la structure pour assurer la mise en place de la gestion différenciée		
	• Former les personnels		
	Assurer le suivi de l'évolution des pratiques		
Porteurs	Communes – EPCIs – PNRSE – Conseil général (dans le cadre du projet « routes durables »)		
Partenaires	Agence de l'eau – Conseil régional – Conseil général – DDTM – VNF – Associations (environnementales (Chico Mendès…), de jardiniers) – SNCF – FREDON – Magasins espaces verts		
Calendrier	2010 – 2013		
Moyens nécessaires	Animation, suivi, conseil, accompagnement, formation		
	• Mise en œuvre		
	Communication		
Coût estimé	Charge salariale : 35 000 € /an /poste + frais liés à la mission		
Sources de financement			
éventuelles	Agence de l'eau – Conseil général (pour l'entretien des sentiers de randonnée) – Conseil régional (TVB)		
Gain carbone			
Gain énergie	NC .		
Impacts attendus	Amélioration de la qualité des eaux et des sols		
	• Gains financiers (économies de temps de travail, moindre utilisation des produits phytosanitaires)		
	Croissance de la biodiversité		
Suivi - évaluation	Nombre d'actions de sensibilisation		
	• Nombre de structures accompagnées dans une démarche de gestion différenciée		
	Nombre de structures mettant en place la gestion différenciée		
	Volume de produits phytosanitaires utilisés		
Retours d'expériences	Communes d'Haveluy – Fresnes-sur-Escaut – Lille – Roubaix – Dunkerque – CNFPT		
Liens avec une autre fiche action	Fiches 10, 13 & 34		

AMENAGEMENT			
Champs d'action	AGRICULTURE – BIODIVERSITE – MOBILITE – HABITAT		
Public cible	Communes – EPCIs		
Type d'action	Découvrir Comprendre Agir		
Action n°12	Favoriser la prise en compte des données environnementales dans les documents d'urbanisme		
Responsable fiche action	Prénom NOM		
	Structure		
	Tel		
	Mail		
Objectifs opérationnels	• Inciter à la mise en œuvre des préconisations environnementales inscrites dans les documents d'urbanisme		
Description	• Sensibiliser les élus et les collectivités sur la prise en compte des données		
	environnementales dans les documents d'urbanisme (réunions d'information,		
	type des préconisations possibles) et accompagner ceux-ci lors de l'élaboration des documents		
	• Favoriser l'intégration des thématiques suivantes au sein des documents d'urbanisme :		
	– la limitation de la consommation des espaces agricoles et naturels		
	la prise en compte de la Trame Verte et Bleue		
	– la limitation de l'étalement urbain en faveur d'un urbanisme plus		
	dense et diversifié (en intégrant des espaces de nature)		
	– le développement de la ville autour des gares et des pôles d'échanges		
	de transport (en lien avec les zones d'activités)		
	<ul> <li>le recours aux nouvelles techniques et matériaux d'éco-construction (habitat, voirie…)</li> </ul>		
	• Faire en sorte que les documents d'urbanisme soient en conformité avec les SAGE et le SDAGE		
	• Inciter à la concertation avec les publics concernés lors de l'élaboration/la révision des documents d'urbanisme		
Porteurs	Conseils de développement – PNRSE – Syndicats mixtes de SCoT – EPCIs -		
	Communes		
Partenaires	Chambre d'Agriculture – Etat (DDTM) – EPCIs – Syndicats de transport –		
	Syndicats de traitement des déchets – Syndicats d'assainissement – CCI – Structures porteuses des SAGE - SNCF – Conseil régional – Conseil général		
Calendrier	2010 – 2013		
Moyens nécessaires	Animation, suivi, conseil, accompagnement		
	Communication		
Coût estimé	Charge salariale : 35 000€ / an / poste + frais liés à la mission		
Sources de financement			
éventuelles Gain carbone			
Gain énergie	NC NC		
Impacts attendus	Prise en compte systématique du développement durable lors des opérations		
	d'aménagement du territoire (approche globale en matière d'aménagement, d'urbanisme et de transport)		
Suivi - évaluation	Nombre de documents d'urbanisme intégrant des considérations		
	environnementales		
Retours d'expériences			
Liens avec une autre fiche action	Fiches 13, 18, 19 & 28		

AMENAGEMENT		
Champs d'action	BIODIVERSITE	
Public cible	Communes – Agriculteurs – Habitants – Entreprises	
Type d'action	Découvrir Comprendre Agir	
Action n°13	Mettre en place un schéma de Trame Verte et Bleue (TVB) sur le territoire en	
Action 11	association avec chaque commune	
Responsable fiche action	Prénom NOM	
	Structure	
	Tel	
	Mail	
Objectifs opérationnels	• Les EPCIs qui ne disposent pas d'un schéma de TVB en élaborent un	
	Mettre en place les orientations du schéma de TVB dans « X % » des communes	
Description	<ul> <li>Le schéma de TVB peut être réalisé à plusieurs échelles territoriales (commune, EPCI, PNRSE) - il a vocation à être précisé au niveau communal pour une mise en œuvre opérationnelle</li> </ul>	
	Elaborer le schéma de TVB en associant tous les acteurs concernés	
	Accompagner et mettre en œuvre en privilégiant les démarches contractuelles	
	et partenariales, les actions préconisées dans le schéma (exemples : mise en	
	place d'une gestion différenciée (espace public, privé, agricole),	
	préservation/restauration des prairies et mares agricoles, plantation de haies,	
	préservation/restauration espaces naturels, création de corridors lors d'aménagements urbains ou de mobilité)	
	• Promouvoir la prise en compte du schéma de TVB dans les documents d'urbanisme et/ou d'aménagements (zones d'activités) et prendre en compte	
	les préconisations des SAGE lors de l'élaboration de la TVB	
Porteurs	EPCIs – PNRSE - Communes	
Partenaires	Mission Bassin Minier – Syndicats mixtes de SCoT – Conseil régional – Conseil	
	général – Associations (environnementales (Escaut vivant), locales (ADPE), agricoles) – GABNOR – FREDON – Chambre d'Agriculture – Syndicats agricoles – Agence de l'eau – SMAHVSBE – Conservatoire des sites naturels – CERDD – Etat (DREAL)	
Calendrier	2010 – 2013	
Moyens nécessaires	Animation, suivi, conseil	
Coût estimé	Charge salariale : 35 000 € /an /poste + frais liés à la mission	
Sources de financement éventuelles	Conseil régional – Etat – Agence de l'eau – Conseil général	
Gain carbone	<u> </u>	
Gain énergie	NC NC	
Impacts attendus	Croissance / renforcement de la biodiversité	
	Augmentation des liaisons écologiques	
	Augmentation des espaces naturels récréatifs	
Suivi - évaluation	Nombre de schémas réalisés	
	Nombre de communes concernées	
Retours d'expériences	PNRSE – Commune de Wallers	
Liens avec une autre fiche action	Fiches 11 & 12	
	E.	



AMENAGEMENT			
Champs d'action	MOBILITE		
Public cible	Communes – Conseil général – EPCIs – Etat		
Type d'action	Découvrir Comprendre Agir		
Action n°14	Élaborer un schéma directeur « vélo »		
Responsable fiche action	Prénom NOM		
·	Structure		
	Tel		
	Mail		
Objectifs opérationnels	• Tous les EPCIs (ou à défaut les syndicats de transport) possèdent un schéma		
	directeur « vélo »		
Description	• Recenser et promouvoir l'existant en terme d'aménagements cyclables (urbains		
	et ruraux)		
	• Etablir de manière partagée un programme de développement d'itinéraires		
	cyclables et d'aménagements associés		
	• Promouvoir la prise en compte de ce document dans les documents d'urbanisme et les plans et schémas routiers départementaux		
	• Le schéma directeur « vélo » peut être établi à plusieurs échelles territoriales		
	(communes, EPCIs, Syndicats mixtes de SCoT, syndicats de transport): le besoin		
	de cohérence nécessite l'implication de ces acteurs dès l'élaboration		
Porteurs	Syndicats de transport – Conseil général – Communes – EPCIs – Région		
Partenaires	ADAV – Conseil régional – Etat – Fédérations et associations d'usagers – Chambre		
	d'Agriculture		
Calendrier	2010 – 2013		
Moyens nécessaires	Animation, suivi, conseil		
	Prestation par un bureau d'étude		
Coût estimé	Charge salariale : 35 000 € /an / poste + frais liés à la mission		
Sources de financement	EDAMEE Consoil régional Consoil général Partonariat Dublic/Drivé FDCIs		
éventuelles	FRAMEE – Conseil régional – Conseil général – Partenariat Public/Privé – EPCIs		
Gain carbone Gain énergie	NC		
Impacts attendus	Réduction du transport automobile et désengorgement des centres villes		
impacts attended	Augmentation de l'usage du vélo		
	Baisse du poste transport dans le budget des ménages		
	Baisse de la pollution en centre ville		
	Amélioration de la prise en compte de la mobilité douce dans les opérations		
	d'aménagement		
Suivi - évaluation	• Nombre de schémas directeur « vélo » établis et mis en œuvre		
	• Evolution de la part de l'usage des voitures individuelles/des déplacements en		
	vélo dans le total des déplacements		
	• Type d'échelles territoriales		
Retours d'expériences	SITURV – ADAV – Ville de Strasbourg – Ville de Lille		
Liens avec une autre fiche action	Fiches 28, 29 & 30		



	AMENAGEMENT		
Character Markins			
Champs d'action Public cible	HABITAT – MOBILITE – BIODIVERSITE – DECHETS		
	Communes (élus, techniciens) – Bureaux d'études AMO  Découvrir  Comprendre  Agir		
Type d'action Action n°15	Découvrir Comprendre Agir  Accompagner les opérations de projets urbains durables		
ACTION 11 15	(type éco-quartiers)		
Responsable fiche action	Prénom NOM		
nesponsable nene detion	Structure		
	Tel		
	Mail		
Objectifs opérationnels	Créer au moins un éco-quartier par EPCI		
Description	Sensibiliser les élus à la notion de projet urbain durable, d'éco-quartier		
·	Développer des projets urbains durables exemplaires :		
	– un urbanisme plus respectueux de l'environnement et diversifié		
	– une hiérarchisation des voies favorisant les modes doux		
	– une intégration de la notion de TVB et de la biodiversité		
	– une diminution des consommations énergétiques		
	– une prise en compte des mixités (sociale, générationnelle et		
	fonctionnelle)		
	– une gestion alternative des eaux pluviales		
	– une amélioration dans la collecte des déchets		
	• Accompagner les communes et les aménageurs lors des opérations		
	d'aménagement urbain durable sur la base d'un référentiel de bonnes pratiques et de prescriptions énergétiques et environnementales (type cahier de		
	prescription)		
Porteurs	PNRSE – EPCIs		
Partenaires	Conseil général (FDAN) – ADEME – Conseil régional – Etat (DDTM, DREAL)		
Calendrier	2010 – 2013		
Moyens nécessaires	Animation, suivi, conseil, accompagnement		
Coût estimé	Charge salariale : 35 000 € /an /poste + frais liés à la mission		
Sources de financement			
éventuelles	FRAMEE – FEDER – Certificat d'Economie d'Energie – Communes (pour les		
	terrains par exemple)		
Gain carbone	NC.		
Gain énergie	NC		
Impacts attendus	Accroissement du nombre de projets urbains exemplaires  Price de generate sustématique de l'applicant appendnt de la chair d'urbanisme.  Price de generate sustématique de l'applicant appendnt de la chair d'urbanisme.		
Suivi - évaluation	<ul> <li>Prise en compte systématique de l'environnement dans les choix d'urbanisme</li> <li>Nombre d'actions de sensibilisation</li> </ul>		
Sulvi - evaluation			
	<ul><li>Nombre de projets accompagnés</li><li>Nombre de projets urbains durables</li></ul>		
Retours d'expériences	Projets d'éco-quartiers d'Escaudain (CAPH), du Raquet (CAD)		
netours a experiences	6 communes du Nord – Pas de Calais retenues dans le cadre du projet « Vers un		
	urbanisme de qualité » d'EnRx (Raismes et Flines-Les-Râches (PNRSE),		
	Ruminghem, Wavrans-sur-l'Aa, Ors et Eppe-Sauvage)		
Liens avec une autre fiche action	Fiches 12, 18 & 19		

AMENAGEMENT		
Champs d'action	DECHETS	
Public cible	Habitants – Artisans	
Type d'action	Découvrir Comprendre Agir	
Action n°16	Créer de nouvelles déchèteries sur le territoire	
Responsable fiche action	Prénom NOM	
	Structure	
	Tel	
	Mail	
Objectifs opérationnels	• Construire « X » déchèteries sur le territoire (afin de parvenir à l'objectif d'une déchèterie pour 20 000 habitants)	
Description	• Choisir les communes sur lesquelles implanter les déchèteries en veillant à	
· ·	assurer un maillage équilibré sur le territoire (temps de trajet moyen de 10	
	minutes pour s'y rendre) et mettre à disposition les terrains (compétence EPCIs)	
	• Construire, aménager et gérer la déchèterie (compétence des syndicats de	
	traitement de déchets)	
	• Assurer le fonctionnement opérationnel de la déchèterie (assainissement,	
	téléphone)	
	• Sensibiliser le public (habitants + artisans) à la gestion des déchets via la déchèterie (réduction du volume des déchets, tri)	
Porteurs	Syndicats de traitement des déchets – EPCIs	
Partenaires	EPCIs – Communes (pour le terrain) – Conseil général – ADEME	
Calendrier	2010 – 2013	
Moyens nécessaires	Animation, suivi, conseil	
	• Recrutement de personnel pour le fonctionnement des déchèteries	
	(compétences nécessaires en matière de gestion des déchets)	
Coût estimé	Charge salariale : 35 000 € /an /poste	
Sources de financement		
éventuelles	Conseil général	
Gain carbone Gain énergie	NC NC	
Impacts attendus	Meilleur recyclage et meilleure valorisation des déchets	
impacts attendus	Meilleure accessibilité du public aux déchèteries	
	Réduction des dépôts sauvages	
	Création d'emplois	
Suivi - évaluation	Nombre de déchèteries construites sur le territoire	
Jaivi Evaluation	Nombre de décrièterles construites sur le territoire     Nombre de dépôts sauvages	
Retours d'expériences	Trombie de depots sudvages	
Liens avec une autre fiche action	Fiches 7 & 8	
Liciis avec aric datte fiche action	Tienes / do	

	ENERGIE		
Champs d'action	CONSOMMATION		
Public cible	EPCIs – Communes (élus, techniciens)		
Type d'action	Découvrir Comprendre Agir		
Action n°17	Inciter et accompagner les communes et les collectivités à réaliser un bilan		
7.00.0111	énergétique (bâtiment, éclairage public, véhicule) et à mettre en œuvre les		
	actions qui en résultent		
Responsable fiche action	Prénom NOM		
	Structure		
	Tel		
	Mail		
Objectifs opérationnels	• Sensibiliser « X » communes par an à la réalisation de diagnostic		
	• Accompagner « X » communes dans la réalisation de bilans énergétiques et la		
	mise en œuvre d'actions		
Description	• Sensibiliser, inciter les communes, les collectivités à la réalisation de bilan énergétique de leur patrimoine		
	· Accompagner les communes dans cette démarche (réalisation des bilans,		
	analyse des résultats, élaboration des préconisations en résultant, aide à la mise		
	en œuvre des actions)		
	Assurer le suivi (évolution des performances énergétiques)		
Porteurs	EPCIs – PNRSE – Etat (DDTM, DREAL)		
Partenaires	ADEME – Conseil régional		
Calendrier	2010 – 2013		
Moyens nécessaires	Animation, suivi, conseil, accompagnement		
	Prestations par un bureau d'études pour la réalisation des diagnostics		
Coût estimé	Charge salariale : 35 000 € /an /poste + frais liés à la mission		
	Conseil d'Orientation Energétique : 500 € / bâtiment		
	Audit énergétique : les prix varient en général entre 5 000 et 10 000 € HT selon le		
Sources de financement	nombre de bâtiments et le conseil apporté suite au diagnostic		
éventuelles	FRAMEE – Certificat d'économies d'énergie – Etat – Europe		
Gain carbone			
Gain énergie	NC .		
Impacts attendus	• Amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux (et économies financières en résultant)		
	• Exemplarité des communes (et diffusion au grand public si communication sur le sujet)		
Suivi - évaluation	Nombre de bilans réalisés		
	Nombre d'actions mises en place en faveur d'économie d'énergie		
	• Evolution des consommations énergétiques		
Retours d'expériences	Conseil d'Orientation Energétique du PNRSE – Conseil Local de l'Energie à Rennes – Projet d'audit énergétique à Bellaing		
Liens avec une autre fiche action	Fiches 2, 18 & 19		
	1101100 2710 0017		



	ENERGI	E	
Champs d'action	HABITAT – CONSOMMATION		
Public cible	Communes – Habitants – Entreprises – Porteurs de projets (créateurs d'entreprises)		
Type d'action	Découvrir	Comprendre	Agir
Action n°18			d'éco-construction, d'éco- atériaux et aux énergies
Responsable fiche action	Prénom Structure Tel Mail	NOM	
Objectifs opérationnels	<ul> <li>Créer « X » services de conseils au niveau du territoire</li> <li>Chaque catégorie « Public cible » possède un conseiller spécifique sur le territoire</li> <li>Le conseil (structure et conseiller) est connu et reconnu par les acteurs du territoire</li> </ul>		
Description	<ul> <li>Utiliser au mieux les docuexistants</li> <li>Développer les lieux d'acquise par les lieux déjà</li> <li>Etablir un réseau local de Former des relais au plus p</li> <li>Développer une stratégionseils</li> <li>Développer un dispositi publics cibles vers les str</li> <li>Exemples d'outils de</li> </ul>	information/conseils en s' a existants es animateurs « énergie-clir proche des publics ciblés afin lie de communication met f « d'attraction » (financier uctures de conseils sensibilisation possibles	outils de sensibilisation déjà appuyant sur l'expérience
Porteurs Partenaires	régional		mbres de Métiers – Conseil
Tartenanes	CD2E – ADEME – CAUE – Pôle Synéo – Bailleurs sociaux – MRES – Médiathèques – Associations (environnementales, d'habitants, de consommateurs) – CCI – Organismes de formation – Conseil général – Etat (DREAL)		
Calendrier	2010 – 2013		
Moyens nécessaires	<ul> <li>Animation, suivi, conseil</li> </ul>		
Coût estimé	_	get équipement (logiciel, ou	des espaces conseil créé + Itils de diagnostic), budget
Sources de financement éventuelles	FRAMEE		
Gain carbone Gain énergie	NC		
Impacts attendus	<ul><li>Augmentation du nomb</li><li>Baisse de la part des cha</li></ul>	ore de constructions/rénova ore d'installations d'énergies rges énergie dans le budge lité sanitaire des bâtiments	s renouvelables et des ménages
Suivi - évaluation	conseils  Nombre de personnes se Nombre et typologie d'a	ensibilisées opérations de sensibilisation	e permanences des lieux de n/information réalisées
Retours d'expériences	EIE – PEC – PNRSE – EPCIs	– CCI	
Liens avec une autre fiche action	Fiches 2, 15 & 19		

	ENERGIE	
Champs d'action	HABITAT – CONSOMMATION	
Public cible	Communes (élus, techniciens) – Promoteurs immobiliers – Opérateurs HLM –	
	Habitants	
Type d'action	Découvrir Comprendre Agir	
Action n°19	Accompagner et mettre en œuvre les techniques d'éco-construction/d'éco-conception, la maîtrise de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables	
Responsable fiche action	Prénom NOM	
Responsable licite action	Structure	
	Tel	
	Mail	
Objectifs opérationnels	Fixer des objectifs de consommation énergétique des logements sociaux	
Objectiis operationneis	• Construire « X % » de logements sociaux atteignant une consommation	
	énergétique de « X » kWhep / m²	
	Développer le nombre de projets certifiés par un organisme compétent	
Description	• Concernant les projets de construction, intégrer un certain nombre de critères	
	en faveur du développement durable :	
	– intégrer des cibles HQE	
	– inciter à l'atteinte des labels THPE, BBC, BEPAS, BEPOS	
	– généraliser le recours aux EnR	
	– généraliser l'éco-construction et l'éco-conception	
	• Insérer des critères « Développement Durable » lors de la sélection des maîtres	
	d'œuvre et des assistances à maîtrise d'ouvrage	
	• Répondre aux appels à projets en faveur de l'habitat durable (type appel à projet PREBAT du Conseil régional)	
Porteurs	EPCIs – Conseil général (sur les projets publics) – Conseil régional – EIE – PNRSE – Etat (DREAL…)	
Partenaires	ADEME – Conseil général (FDAN, tourisme, sport, culture) – Opérateurs HLM	
Calendrier	2010 – 2013	
Moyens nécessaires	Animation, suivi, conseil, accompagnement	
Coût estimé	Charge salariale : 35 000 € /an /poste + frais liés à la mission	
Sources de financement éventuelles	FRAMEE - FEDER	
Gain carbone		
Gain énergie	NC	
Impacts attendus	• Intégration systématique des principes de développement durable et de	
	maîtrise de l'énergie dans chaque projet urbain ou opération d'aménagement	
	Meilleure efficacité énergétique	
Suivi - évaluation	• Nombre de projets accompagnés/mis en place intégrant la notion de développement durable	
	Nombre de projets certifiés	
	Nombre de logements sociaux intégrant des objectifs de consommations	
	énergétiques	
	Evolution des consommations d'énergies liées au bâtiment	
	• Evolution de la part des EnR sur le total des consommations liées au bâtiment	
Retours d'expériences	Villavenir (Loos-en-Gohelle)	
Liens avec une autre fiche action		

ENERGIE			
Champs d'action	HABITAT		
Public cible	Entreprises du BTP – Organismes de formation		
Type d'action	Découvrir Comprendre Agir		
Action n°20		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ques d'éco-construction,
Action in 20			es énergies renouvelables
Responsable fiche action	Prénom	NOM	
	Structure		
	Tel		
	Mail		
Objectifs opérationnels	• Former « X % » des entreprises du BTP du territoire aux nouvelles techniques de		
	construction durable (dont éco-matériaux) et aux équipements utilisant des EnRs		
	• Proposer sur le territoire « X » formations aux nouvelles techniques de construction durable (dont éco-matériaux) et aux équipements utilisant des EnRs		
	S'intégrer directement da	ans les organismes de form	ation
Description		marché local en terme d d'équipements utilisant des	e nouvelles techniques de s EnRs
	· ·	s de constructions innovar ction durable et équipemen	ites et établir un référentiel nts utilisant des EnRs »
	• Développer un programme de formations adaptées aux besoins du territoire avec les acteurs de la formation professionnelle et les représentants des acteurs du BTP		
	Sensibiliser et mobiliser les acteurs du BTP à participer à ces formations		
	• Thématiques pouvant être traitées (non exhaustif) : chantier propre, énergie		
	grise dans la construction, rénovation et préservation du patrimoine bâti,		
	énergies renouvelables, habitat bioclimatique, éco-construction, aménagement		
	des abords, éco-isolation, santé et confort intérieur, économie et gestion de l'eau		
Porteurs	Chambre de Métiers		
Partenaires		MF – SCOP RTP – Conseil réc	gional – PNRSE – AFPA – Etat
Calendrier	2010 – 2013	INE SCOT BIT CONSCITTE	gioriai Tritise 71177 Etac
Moyens nécessaires	Animation, suivi, conseil		
Coût estimé	Charge salariale: 35 000 € /an /poste + frais liés à la mission		
Sources de financement	Charge salahare. 33 000 c/ali/poste i hais lies a la mission		
éventuelles	FRAMEE – Conseil régiona	l – Conseil général – Parter	nariat Public/Privé – EPCIs
Gain carbone			
Gain énergie	NC		
Impacts attendus	_	relative de chantier propre	
	<ul> <li>Augmentation de la p construction industrielle)</li> </ul>		velables (habitat, tertiaire,
	Baisse de la part des éner	rgies fossiles	
	· ·	nergie grise dans la constru	ction
	Développement d'une fil	· ·	
	_ ·	relative de logement de q	ualité
	Baisse des logements ins		
Suivi - évaluation	<ul> <li>Nombre de thématiques</li> </ul>		
	Nombre de formations as		
	Nombre d'entreprises for		
		ffectuées par ces entrepris	es
Retours d'expériences	Pays Cœur de Flandres		
Liens avec une autre fiche action	Fiches 18 & 19		

ENERGIE			
Champs d'action	CONSOMMATION – BIODIVERSITE – DECHETS		
Public cible	Communes (élus, techniciens) – EPCIs – Habitants – Agriculteurs		
Type d'action	Découvrir Comprendre Agir		
Action n°21	Favoriser la structuration et assurer la promotion de la filière bois-énergie		
Responsable fiche action	Prénom NOM Structure Tel Mail		
Objectifs opérationnels	<ul> <li>Augmenter de « X % » le nombre de chaufferies bois alimentées par une ressource locale (l'objectif sera précisé en fonction des publics cibles)</li> <li>Augmenter de « X % » le tonnage de bois issu du territoire utilisé dans une filière locale bois énergie (l'objectif sera précisé en fonction des publics cibles)</li> </ul>		
Description	<ul> <li>Réaliser une étude de faisabilité suivie d'une étude de marché</li> <li>Recenser et mobiliser les acteurs existants et potentiels d'une filière locale boisénergie</li> <li>Accompagner la structuration de la filière bois-énergie de la production à la consommation par la mise en place d'une structure médiane assurant le lien amont-aval et intégrant les spécificités du territoire et les enjeux de biodiversité</li> <li>Promouvoir et accompagner l'installation de chaufferies bois et de réseaux de chaleur bois auprès des maîtres d'ouvrages (publics et privés)</li> </ul>		
Porteurs	PNRSE		
Partenaires	Conseil régional – ADEME – EPCIs – ONF – CRPF – PNRA – PNRCMO – ENRx – Elagueurs – Etat (DDTM, DREAL …) – Chambre d'Agriculture – FRCUMA – Communes – Associations agricoles (ADAAV…) – Pôle Synéo		
Calendrier	2010 – 2011		
Moyens nécessaires	Animation, suivi, conseil     Prostations do sorvice pour les études		
	Prestations de service pour les études		
Coût estimé	Charge salariale : 35 000 € /an /poste + frais liés à la mission		
Sources de financement éventuelles	FRAMEE – FEDER – FEADER – Conseil régional – Conseil général – PPE des exploitations agricoles – ADEME (fonds chaleur,) – EPCIs – Communes		
Gain carbone Gain énergie	Utilisation de 4 m³ de bois-énergie = économie d'1 tep - Evite en moyenne en France : - l'émission de 2,5 tonnes de CO <sub>2</sub> (secteur collectif résidentiel) - l'émission de 1,5 tonnes de CO <sub>2</sub> (secteur résidentiel) (source ADEME)		
Impacts attendus	<ul> <li>Préservation et valorisation de la ressource arborée locale (forêt, ripisylve, haies, saules têtards, espaces verts publics)</li> <li>Réduction des déchets de bois produits par le territoire</li> <li>Développement d'une filière locale de qualité</li> <li>Adéquation offre et demande de combustible</li> <li>Contribution à l'indépendance énergétique territoriale</li> <li>Diversification économique pour les élagueurs, agriculteurs</li> </ul>		
Suivi - évaluation	<ul> <li>Quantité de bois-énergie traitée par la structure médiane</li> <li>Nombre de chaufferies alimentées par cette structure</li> <li>Nombre d'acteurs et typologie d'acteurs participant à la structure</li> </ul>		
Retours d'expériences	Association Haiecobois (Manche) – SCIC Bois Bocage Energie (Orne) – SCIC Bois		
netours d'experiences	Energie Picardie – PNRA – PNRCMO – Eurowood – Maison du bois		

	ENERGIE	
Champs d'action	DECHETS	
Public cible	Agriculteurs – EPCIs – Industries agroalimentaires – Entreprises de traitement des	
	déchets – Sociétés de traitement des eaux – Entreprises publiques et privées de	
	la restauration collective – GMS	
Type d'action	Découvrir Comprendre Agir	
Action n°22	Accompagner le développement d'une filière de méthanisation	
	sur le territoire	
Responsable fiche action	Prénom NOM	
	Structure	
	Tel	
Ohio stife on évotion pole	Mail  Construire « V » unités de méthemisetien	
Objectifs opérationnels	Construire « X » unités de méthanisation  Consilier organisat les regresses de projets in dividuels effe de feverises.	
Description	• Faciliter, organiser les regroupements de projets individuels afin de favoriser l'émergence d'une filière de méthanisation	
	Accompagner les porteurs de projets	
	<ul> <li>Assurer la mise en réseau des différents acteurs de la filière (producteurs de</li> </ul>	
	déchets fermentescibles : IAA, sociétés de traitement des eaux, restauration	
	scolaire, communes, agriculteurs)	
	<ul> <li>Préparer et instruire les dossiers (demande d'autorisation (ICPE), permis de</li> </ul>	
	construire, demande de raccordement au réseau…) (= 18 à 21 mois environ)	
	• Construction, installation, raccordement électrique (= 8/10 mois environ)	
Porteurs	Chambre d'Agriculture - EPCIs	
Partenaires	EPCIs – Syndicats de traitement des déchets – Communes (cantines scolaires) –	
	Conseil régional – Conseil général – CCI – PNRSE – Agriculteurs – ADEN	
	Entreprises collectrices de déchets – Agence de l'eau – Etat (DREAL, DDTM, DDSV)	
Calendrier	2010 – 2013	
Moyens nécessaires	Animation, suivi, conseil, accompagnement  Prostations do carries pays l'étude du projet	
Cant action (	Prestations de service pour l'étude du projet	
Coût estimé	6 700 à 8 300 € / kWe pour une installation de 30 kWe	
	4 500 à 5 000 € / kWe pour une installation de 100 kWe (source ADEME)	
Sources de financement	Charge salariale : 35 000€ /an/poste + frais liés à la mission	
éventuelles	   FRAMEE - ADEME – EPCIs – Communes - PPE des exploitations agricoles – FEADER	
eventuenes	- Conseil général	
Gain carbone		
Gain énergie	Substitution de pétrole par du biogaz = économie de 315 kg éq CO <sub>2</sub> pour 100 m <sup>3</sup>	
	de méthane (source : www.dictionnaire-environnement.com)	
Impacts attendus	• Diminution des émissions de GES	
	Valorisation de chaleur renouvelable	
	Production et revente d'électricité	
	• Gains financiers pour le traitement des déchets, l'économie de fertilisants	
Suivi - évaluation	Evolution du volume de déchets traités	
	Nombre d'unités de méthanisation	
	Nombre d'acteurs impliqués	
Retours d'expériences	GAEC du Château (Ardennes) – SCEA des 3 chênes à Herzeele (Nord) – Sequedin	
	– Mc Cain	
Liens avec une autre fiche action	Fiches 6, 10, 21 & 23	

	ENERGIE				
Champs d'action	AGRICULTURE – CONSOMMATION				
Public cible	Agriculteurs				
Type d'action	Découvrir Comprendre Agir				
Action n°23	Mettre en place un programme « l'énergie dans les exploitations agricoles »				
Responsable fiche action	Prénom NOM				
nesponsable fiche action	Structure				
	Tel				
	Mail				
Objectifs opérationnels	• Réduire de « X % » les consommations énergétiques au niveau des exploitations				
Objectil's operationnels	agricoles				
	• Augmenter de « X % » le nombre d'exploitations agricoles produisant des				
	énergies renouvelables				
Description	• Elaboration du programme en partenariat avec les différents acteurs sur la base				
	de l'expérimentation déjà développée				
	• Développer les économies et la maîtrise de l'énergie : réalisation de diagnostics				
	(ex : PLANETE, Diapason) accompagnés de préconisations/conseils en				
	s'appuyant sur les référentiels existant au niveau national et régional				
	• Développer la production et l'utilisation d'énergies renouvelables : promouvoir				
	les EnRs par des actions de sensibilisation-démonstration s'appuyant au				
	maximum sur les échanges et retours d'expériences, accompagner				
	techniquement et financièrement les porteurs de projet • Favoriser les démarches collectives et de structuration de filières (groupements				
	de commande, groupements de distribution)				
Porteurs	Chambre d'Agriculture - PNRSE - EPCIs				
Partenaires	ADEME – CD2E – CUMA – FRCUMA – Syndicats agricoles – Associations agricoles				
- arteriaries	(ADAAV – CEDAPAS) – Conseil régional – Entreprises – Bureaux d'études –				
	Communes – Syndicats mixtes de SCoT – Lycées agricoles – Etat (Ministère de				
	l'Agriculture, DREAL)				
Calendrier	2010 – 2013				
Moyens nécessaires	Animation, suivi, conseil				
Coût estimé	Charge salariale : 35 000 € /an /poste + frais liés à la mission				
Sources de financement					
éventuelles	FRAMEE – PPE des exploitations agricoles – EPCIs – Conseil régional – Conseil				
	général				
Gain carbone	NC				
Gain énergie	NC     Augmentation de la production d'EnR du territoire				
Impacts attendus					
	<ul> <li>Baisse de la part des charges énergie dans le budget de l'exploitation</li> <li>Diversification du revenu d'exploitation</li> </ul>				
	· ·				
	Augmentation de l'indépendance énergétique de l'exploitation et du territoire      Développement d'une flière le sele EnD.				
Suivi - évaluation	<ul> <li>Développement d'une filière locale EnR</li> <li>Nombre et typologie d'opérations de sensibilisation / information réalisées</li> </ul>				
July1 - Evaluation	Nombre et typologie d'operations de sensibilisation / information realisées     Nombre et typologie de diagnostics réalisés				
	Nombre et typologie de diagnostics realises     Nombre d'installations EnRs réalisées				
Retours d'expériences	• Economies d'énergie réalisées Chambre d'Agriculture – PNRSE – GRDAs – CEDAPAS				
Liens avec une autre fiche action	Fiche 22				
Liens avec une autre niche action	TICHE 22				

TRANSPORT – MOBILITE				
Champs d'action	CONSOMMATION			
Public cible	EPCIs – PNRSE – Communes – Syndicats de traitement des déchets – Chambre d'Agriculture – Chambre de Métiers – CCI – Entreprises publiques & privées – Services déconcentrés de l'Etat – Conseil général – Conseil régional			
Type d'action	Découvrir Comprendre Agir			
Action n°24	Développer les formations d'éco-conduite à l'attention du personnel			
	des structures du territoire			
Responsable fiche action	Prénom NOM			
	Structure Tel			
	Mail			
Objectifs opérationnels	Sensibiliser « X » structures à la mise en place de l'éco-conduite			
Objectiis operationileis	• Former « X » salariés à l'éco-conduite			
Description	Sensibiliser les structures à la mise en place de l'éco-conduite			
2 cscp.iicii	Mettre en place des sessions de formation à l'éco-conduite pour le personnel			
	Valoriser les conducteurs les plus « écologiques » au sein de sa structure			
Porteurs	EPCIs – PNRSE – Communes – Syndicats de traitement des déchets – Chambre			
	d'Agriculture – Chambre de Métier – CCI – Entreprises publiques & privées –			
	Services déconcentrés de l'Etat – Conseil général – Conseil régional			
Partenaires	CCI – Organismes de formation			
Calendrier	2010 – 2013			
Moyens nécessaires	<ul><li>Animation, suivi</li><li>Prestation des organismes de formation</li></ul>			
Coût estimé	85 € / personne (pour une formation de 2h30)			
Sources de financement				
éventuelles	ADEME			
Gain carbone				
Gain énergie	• Conduite souple plutôt qu'agressive = jusqu'à 40% en moins de consommation			
	de carburant et 7 kg de CO <sub>2</sub> économisés pour 100 km • Réduction de la vitesse de 10 km/h sur autoroute = jusqu'à 5 L de carburant			
	économisés sur 500 km et 12 kg de CO <sub>2</sub> en moins sur 500 km (= réduction de			
	12,5% des émissions)			
	• Pneus sous-gonflés de 0,5 bars = surconsommation de 2,4% en moyenne et 58			
Imposts attandus	kg de CO <sub>2</sub> en plus/an (source ADEME)			
Impacts attendus	<ul> <li>Réduction des consommations d'énergie</li> <li>Changement de comportement (lors des déplacements professionnels et</li> </ul>			
	personnels)			
	Gains financiers (dont moindre usure des véhicules)			
	Moindre pollution atmosphérique			
	• Sécurité routière accrue (réduction du risque d'accident de 10 à 15% en			
	moyenne) (Bison futé)			
Suivi - évaluation	Nombre de structures sensibilisées			
	Nombre de salariés formés au sein des structures			
Data and Market	• Evolution des consommations énergétiques			
Retours d'expériences	La Poste – Autocar Place			
Liens avec une autre fiche action	Fiches 2, 25, 26 & 27			

	TRANSPORT – MOBILITE			
Chamana dia ati an	CONSOMMATION			
Champs d'action Public cible	EPCIs – PNRSE – Communes – Syndicats de traitement des déchets – Services			
	déconcentrés de l'Etat – Chambre d'Agriculture – Chambre de Métiers – CCI -			
	Entreprises publiques & privées (toutes structures disposant d'une flotte de			
Type d'action	véhicules)  Découvrir  Comprendre  Agir			
Action n°25	Renouveler le parc automobile par des véhicules plus respectueux de			
	l'environnement dans les structures disposant d'une flotte de véhicules			
Responsable fiche action	Prénom NOM			
	Structure			
	Tel			
Objectifs opérationnels	<ul> <li>Mail</li> <li>Remplacer « X » véhicules du parc actuel de chaque structure porteuse par des</li> </ul>			
Objectiis operationneis	véhicules moins polluants			
	• Lorsqu'un véhicule est à changer, le remplacer systématiquement par un			
	véhicule moins polluant			
Description	• Inciter et accompagner les structures à renouveler leur parc existant de véhicules par des véhicules moins polluants			
	Mener un diagnostic de l'état de la flotte automobile afin d'identifier quels sont			
	les véhicules à remplacer et choisir le type de véhicules à privilégier (électriques			
	hybrides, GNV, vélos, transports en commun…)			
	• Renouveler (progressivement ou lorsque les véhicules sont à remplacer) le parc			
	de véhicules existant par des véhicules moins polluants (en faire un critère de choix dans les marchés)			
	Mener une réflexion sur les déplacements du personnel afin d'optimiser l'utilisation			
	de ces véhicules (planification des déplacements, formation à l'éco-conduite…)			
	• Elaborer en interne des indicateurs de suivi des consommations énergétiques			
	afin d'aider au suivi de l'action • Créer et animer un réseau des structures utilisant des véhicules plus respectueux			
	de l'environnement			
Porteurs	EPCIs – PNRSE – CCI – Syndicats de transport (pour la sensibilisation)			
	Les structures s'engageant à renouveler leur parc de véhicules (pour la mise en place)			
Partenaires				
Calendrier	2010 – 2013			
Moyens nécessaires Coût estimé	Animation, suivi, conseil     Coût des véhicules			
Sources de financement	Cour des verilicules			
éventuelles	ADEME			
Gain carbone				
Gain énergie	<ul> <li>Véhicules électriques : aucune émission de polluants</li> <li>Véhicules hybrides : 50% en moins en moyenne d'émissions de CO<sub>2</sub>/km par</li> </ul>			
	rapport à un véhicule diesel (source : Rhonalpénergie environnement)			
	• Véhicules GNV : 20 à 25% en moins en moyenne d'émissions de CO <sub>2</sub> par rapport			
	à un véhicule essence (source : ADEME)			
Impacts attendus	Optimisation de l'organisation des transports au sein des structures			
	Meilleure maîtrise énergétique et gains financiers en résultant     Medification du comportement des conducteurs			
	<ul> <li>Modification du comportement des conducteurs</li> <li>Amélioration de l'état sanitaire (moindre pollution atmosphérique)</li> </ul>			
Suivi - évaluation	Nombre de véhicules moins polluants/de véhicules remplacés sur la période			
	• Evolution des consommations énergétiques			
Retours d'expériences	La Poste			
Liens avec une autre fiche actionn	Fiches 2, 24, 26 & 27			



	TRANSPORT – MOBILITE			
Champs d'action	MOBILITÉ			
Public cible	Salariés (des collectivités, des entreprises publiques et privées)			
Type d'action	Découvrir Comprendre Agir			
Action n°26	Rationaliser les déplacements au sein des différentes structures du territoire			
Responsable fiche action	Prénom NOM Structure Tel			
	Mail			
Objectifs opérationnels	• Mettre en place un Plan de Déplacements dans « X » structures du territoire			
Description	<ul> <li>Sensibiliser les employés à l'usage des transports en commun, aux modes de transports « doux », à l'optimisation des déplacements (co-voiturage)</li> <li>Rationaliser les déplacements au sein des structures par la mise en place de Plans de Déplacements :         <ul> <li>Analyser les pratiques des employés (déplacements domicile / travail &amp; déplacements professionnels, horaires de travail)</li> <li>Analyser les dessertes des transports en commun (TC) existantes à proximité</li> <li>Intégrer l'usage du vélo dans les Plans de Déplacements</li> </ul> </li> <li>Mettre en place le Plan de Déplacements</li> <li>En assurer le suivi</li> <li>Inciter au co-voiturage en mettant en place des plates-formes de co-voiturage</li> </ul>			
Porteurs	Valoriser le télé-travail quand c'est possible  Syndicats de transport (pour l'élaboration) + Structures s'engageant à optimiser leurs déplacements (pour la mise en place)			
Partenaires	EPCIs – PNRSE – Communes – Syndicats de traitement de déchets – Services déconcentrés de l'Etat – Chambre d'Agriculture – Chambre de Métiers – CCI – ADAV			
Calendrier	2010 – 2013			
Moyens nécessaires	• Animation, suivi, conseil			
	Prestation de service pour l'étude des plans de déplacements			
Coût estimé	Budget pour l'incitation des employés à utiliser d'autres moyens de transport (primes, support de sensibilisation…)			
Sources de financement éventuelles	FRAMEE – ADEME – Syndicats de transport (SITURV) – CRAM – URSSAF			
Gain carbone Gain énergie	<ul> <li>Véhicules particuliers: 153 à 267 g CO<sub>2</sub> / km (selon le parcours et le moment de le journée: zone urbaine, extra-urbaine, heure de pointe)</li> <li>Autobus urbains: 76 g CO<sub>2</sub>/km</li> <li>Train TER: 37,4 g CO<sub>2</sub>/km – Train TGV: 2,6 g CO<sub>2</sub>/km</li> <li>Vélo, marche à pied: 0 g CO<sub>2</sub>/km (source BAC – F)</li> </ul>			
Impacts attendus	<ul> <li>• Vélo, marche à pied : 0 g CO<sub>2</sub>/km (source RAC – F)</li> <li>• Optimisation des déplacements au sein des structures</li> <li>• Meilleure maîtrise énergétique (et réduction des coûts)</li> <li>• Modification durable des habitudes de déplacement des salariés (y compris lors de leurs déplacements personnels)</li> <li>• Moindre pollution atmosphérique</li> </ul>			
Suivi - évaluation	<ul> <li>Nombre de structures ayant mis en place un Plan de Déplacements</li> <li>Nombre de salariés intégrés au Plan de Déplacements (ou qui pratiquent le covoiturage, le télé-travail)</li> <li>Evolution de la part de l'usage des voitures individuelles/du co-voiturage/des TC/des déplacements « doux » dans le total des déplacements</li> </ul>			
Retours d'expériences	ECGD, ECOBUROTIC, LOG (Anzin) & VERSMEE et CIE (Valenciennes) via l'association Optimis			
Liens avec une autre fiche action	Fiches 14, 24, 25 & 27			

	TRANSPORT – MOBILITE			
Champs d'action	MOBILITÉ			
Public cible	Entreprises – EPCIs			
Type d'action	Découvrir Comprendre Agir			
Action n°27	Favoriser le développement pour le fret de marchandises, de modes			
	de transport alternatifs aux camions			
Responsable fiche action	Prénom NOM			
	Structure			
	Tel			
	Mail			
Objectifs opérationnels	• Sensibiliser « X » entreprises			
	• Accompagner « X » entreprises dans une démarche visant à développer les transports alternatifs à la route			
Description	Sensibiliser les entreprises aux modes de transport alternatifs à la route			
	Accompagner la réalisation d'études d'alternatives possibles (traction animale,			
	transport par barges, ferroviaires,) à l'utilisation de camions			
	• Favoriser la mise en place des alternatives (construction d'infrastructures,			
	accompagnement des entreprises, intégration d'option favorisant le transport de marchandises par des moyens autres que les camions dans les appels			
	de marchandises par des moyens autres que les camions dans les appeis d'offres)			
	• Si aucune alternative n'existe, inciter les entreprises à mettre en place des			
	mesures visant à diminuer les consommations énergétiques (par exemple éco-			
	conduite, utilisation de carburants moins polluants, réflexion sur les flux			
	tendus)			
Porteurs	EPCIs – CCI – CRCI			
Partenaires	VNF – Conseil régional – Conseil général – Transporteurs ferroviaires de marchandises (Fret SNCF…) – Etat (DDTM, DREAL…) – ADEME – RFF			
Calendrier	2010 – 2013			
Moyens nécessaires	Animation, suivi, conseil, accompagnement			
Coût estimé	Charge salariale : 35 000 € /an /poste + frais liés à la mission			
Sources de financement				
éventuelles	VNF – FEDER – FRAMEE – ADEME – Etat			
Gain carbone				
Gain énergie	• Véhicules utilitaires légers (1,5 à 3,5 t) : 1103 g CO <sub>2</sub> /t.km			
	• Poids lourds (6,1 à 10,9 t) : 435 g CO <sub>2</sub> /t.km			
	• Poids lourds (11 à 21t) : 221 g CO <sub>2</sub> /t.km • Poids lourds (21 à 32.6 t) : 196 g CO <sub>2</sub> /t.km			
	• Poids lourds (21 à 32,6 t) : 196 g CO <sub>2</sub> /t.km			
	• Train traction diesel : 55 g CO <sub>2</sub> /t.km • Train traction électrique : 2 g CO <sub>2</sub> /t.km			
	Bateau moyen: 38 g CO <sub>2</sub> /t.km (source RAF – F)			
Impacts attendus	Développement de l'usage de transports alternatifs à la route			
puets attenues	Meilleure maîtrise énergétique et réduction des coûts			
	Gain de temps (désengorgement des axes routiers)			
	Amélioration de l'état sanitaire (moindre pollution atmosphérique)			
Suivi - évaluation	Nombre d'actions de sensibilisation/nombre d'entreprises sensibilisées			
	• Nombre de camions en moins sur la période/de modes alternatifs développés			
	• Evolution des consommations énergétiques			
Retours d'expériences	Vallourec & Mannesman à Saint-Saulve (plate-forme multi-modale associant voie			
	d'eau, voie ferrée et route)			
	Expérimentation de traction animale du Pôle Trait du Nord			
Liens avec une autre fiche action	Fiches 9, 24, 25 & 26			

TRANSPORT – MOBILITE			
Champs d'action	AMENAGEMENT		
Public cible	Habitants – Communes (élus, techniciens)		
Type d'action	Découvrir Comprendre Agir		
Action n°28	Sensibiliser à l'usage des modes de transport doux et au développement		
	des aménagements adéquats		
Responsable fiche action	Prénom	NOM	
	Structure		
	Tel		
	Mail		
Objectifs opérationnels	• Mener « X » actions de se	ensibilisation	
Description	• Développer des outils de	e communication adaptés	à chaque public (exemple :
			mobilité douce en lien avec
	_	•	t doux – Valorisation des
	initiatives citoyennes – G	uides)	
	Sensibiliser:		7. 1.0
		9 .	es établissements recevant
		s des gares de transports… d'itinéraires vélos et piétor	
		ion d'arceaux vélos,	15,
	l '		s trottoirs et des accès pour
		_	s infrastructures existantes),
	· ·		initiastractares existantes),
	– sur l'usage des modes « doux », – sur la mise en place de pédibus…		
	Sur la mise en place de pedibus      Accompagner les collectivités à la mise en place des aménagements		
Porteurs	EPCIs – Communes		
Partenaires		sport – Associations des c	ommerçants – Maisons de
	quartier – Conseil général – PNRSE – AMF – Etat (DREAL…)		
Calendrier	2010 – 2013		
Moyens nécessaires	• Animation, suivi, conseil,	accompagnement	
	• Réalisation d'outils de co	mmunication et diffusion	
Coût estimé	Charge salariale : 35 000€.	/an /poste + frais liés à la m	nission
Sources de financement			
éventuelles	FEDER – FRAMEE – Etat		
Gain carbone			
Gain énergie	• Véhicules particuliers : 153 à 267 g CO <sub>2</sub> /km (selon le parcours et le moment de		
		, extra-urbaine, heure de po	ointe)
	• Autobus urbains : 76 g C		
	• Train TER: 37,4 g CO <sub>2</sub> /km	•	
lucino ete attendica	<ul> <li>Vélo, marche à pied: 0 g CO<sub>2</sub>/km (source RAC – F)</li> <li>Développement des infrastructures et aménagements permettant une</li> </ul>		
Impacts attendus			
	utilisation accrue des modes de déplacements « doux »  • Désengorgement des centre-villes		
Suivi - évaluation	Nombre d'actions de sensibilisation/nombre de personnes sensibilisées		
Carri Crandation		it favorisant les modes dou:	
	_	ayant réalisées des aménag	
		,	
	• Evolution de la part de l'usage des voitures individuelle /du co-voiturage/des TC/des déplacements « doux » dans le total des déplacements		
Retours d'expériences	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	les modes doux du Grand L	
Liens avec une autre fiche action	Fiches 2, 14, 26, 29 & 30		,
	1 =,, 20, 27 0. 30		

	TRANSPORT – MOBILITE			
Champs d'action	MOBILITÉ			
Public cible	Habitants – Touristes / Visiteurs			
Type d'action	Découvrir Comprendre Agir			
Action n°29	Informer sur les modalités d'usage ainsi que sur les itinéraires existants et			
	à venir de transports « doux » et de transports en commun (TC)			
Responsable fiche action	Prénom NOM			
	Structure			
	Tel			
	Mail			
Objectifs opérationnels	• Une plate-forme d'information « mobilité » est créée			
	• L'ensemble des circuits - itinéraires « mobilité douce » du territoire est recensé			
	au niveau de cette plate-forme			
	• Des interfaces informatives sont élaborées (en mettant en avant les possibilités d'inter-modalités) et diffusées			
Description	Recenser les circuits (itinéraires) et pôle d'échanges de transports en commun			
Description	(bus, tram, train) et de mobilité douce (vélo, pédestre, équestre)			
	Recenser les informations liées aux horaires et tarifs			
	Réaliser la cartographie de ces réseaux			
	• Développer des outils d'informations compilant les informations recueillies en			
	mettant en avant l'inter-modalité			
	• Développer des partenariats pour la diffusion des informations sur des sites			
	pertinents, éventuellement au niveau d'un espace dédié (mairies, écoles, zones			
	d'activités, zones commerciales, sites culturels)			
	Développer un site web « transport et mobilité douce » à l'échelle du territoire  reprenant les informations requeilles et évent vallement rendent possibles des			
	reprenant les informations recueillies et éventuellement rendant possibles des calculs d'itinéraires, calculs d'émissions de GES associées.			
	Développer une stratégie de communication			
Porteurs	Offices de tourisme – PNRSE – Syndicats de transport			
Partenaires	Mission Bassin Minier – EPCIs – Conseil régional et Conseil général (pour la			
	promotion) – FF Randonnée – Gîtes de France et autres hébergeurs – Etat			
	(DREAL)			
Calendrier	2010 – 2013			
Moyens nécessaires	Animation, suivi			
	Prestation pour la réalisation des outils d'information (papier et site web)			
Coût estimé	• Charge salariale : 35 000 € /an /poste + frais liés à la mission			
-	Coût des prestations, de communication, d'impression			
Sources de financement éventuelles	FDCIs Cansail régional Cansail général			
Gain carbone	EPCIs – Conseil régional – Conseil général			
Gain énergie	NC NC			
Impacts attendus	Augmentation de l'utilisation des transports en commun et des mobilités douces			
	Baisse de l'utilisation de la voiture pour les déplacements intra-territoire			
Suivi - évaluation	Nombre de documents d'informations (cartes, fiches itinéraires-horaires, site web)			
	Nombre de lieux d'informations			
	• Evolution de la part de l'usage des voitures individuelles/du co-voiturage/des			
	TC/des déplacements « doux » dans le total des déplacements			
Retours d'expériences				
Liens avec une autre fiche action	Fiches 14, 26, 28 & 30			
- 100mg	ASSAULT ASSAUL			

	TRANSPORT – MOBILITE			
Champs d'action	MOBILITÉ			
Public cible	Habitants			
Type d'action	Découvrir Comprendre Agir			
Action n°30	Développer les services de location de vélos			
Responsable fiche action	Prénom NOM			
	Structure			
	Tel			
	Mail			
Objectifs opérationnels	• Créer « X » points de location de vélos			
Description	• Sensibiliser les usagers des véhicules individuels à privilégier l'usage du vélo			
	pour leurs déplacements quotidiens			
	Promouvoir l'usage du vélo au quotidien			
	• Mettre en place des services de location de vélos en ville (en priorité à proximité			
	des gares de tramway, des gares ferroviaires, de bus > dans une logique d'inter-modalité des transports)			
Porteurs	EPCIs – Syndicats de transport – Offices de tourisme			
Partenaires	Associations			
Calendrier	2010 – 2013			
Moyens nécessaires	Animation, suivi, conseil, accompagnement			
Coût estimé	A titre d'exemple : 27 000 € d'investissement pour la vélostation de Chambéry			
Sources de financement				
éventuelles	FRAMEE - FEDER – Etat - Région			
Gain carbone				
Gain énergie	Exemple de la vélostation de Chambéry :			
	105 000 déplacements à vélo/an, soit 327 000 km de déplacements en voiture			
	transférés sur le vélo (ou train+vélo), soit 64 t de CO <sub>2</sub> évitées/an et un gain			
lucus etc attendere	d'énergie de 451 tep (source ADEME)			
Impacts attendus	Accroissement de l'usage des modes de transports doux     Changement de comportement			
	Changement de comportement     Diminution de la pollution atmosphérique			
	Réduction des encombrements routiers			
Suivi - évaluation	Création d'emplois     Nombre de points de location			
Julyi Evaluation	Nombre de points de location     Nombre de vélos loués			
	Enquête auprès des usagers sur l'évolution de leur mode de déplacement			
Retours d'expériences	Vélo'v à Lyon – Vélib à Paris – Vélostations à Chambéry, Toulouse, Strasbourg			
Liens avec une autre fiche action	Fiches 14, 28 & 29			



	SENSIBILISATIO	DN		
Champs d'action	TOUS			
Public cible	Élèves (écoles, collèges, lycées) - Grand public			
Type d'action	Découvrir	Comprendre	Agir	
Action n°31	Mettre en place un programme éducatif en lien avec le Plan Climat			
Responsable fiche action	Prénom NOM			
	Structure			
	Tel			
Ohio stife on treations als	Mail		:	
Objectifs opérationnels	Mettre en place un program     Plan Climat dans « X » établi	ssements scolaires (éco	les, collèges, lycées)	
Description	<ul> <li>Activités réalisées par les élè</li> </ul>	•		
	visant à mettre en valeur le scolaires	s bonnes pratiques dan	is le cadre des programmes	
	• Ouverture des activités vers	dos partopairos ovtários	ure au mondo do l'áducation	
	<ul> <li>Implication des familles (par</li> </ul>	•		
	écoles)	des rearrioris, des rorar	113 de discussion dans les	
	• Mise en valeur des actions e	exemplaires à mener		
	• Implication des collectivités	·	tuels dans la mise en œuvre	
	concrète des activités et/ou			
Porteurs	Etablissements scolaires (éco	les, collèges, lycées) – C	Communes (centres aérés) –	
	PNRSE			
Partenaires	Éducation Nationale (rectorat et inspection d'académie) – Associations de parents			
	d'élèves – Entreprises du développement durable – EIE – PEC – EPCI – Structures			
Calendrier	d'éducation à l'environnement			
_ <del></del>	2010 – 2013 • Animation, suivi, conseil			
Moyens nécessaires	Prestation pour les intervenants extérieurs			
	Prestation pour les intervenants exterieurs     Educ'tour			
Coût estimé	NC			
Sources de financement	IVC			
éventuelles	NC			
Gain carbone				
Gain énergie	NC			
Impacts attendus	• Meilleure connaissance de	s problématiques liées	au changement climatique	
	et des bonnes pratiques			
	Acquisition d'une vision globale des enjeux			
	Mise en valeur des relais d'informations			
Suivi - évaluation	Nombre d'élèves			
	Nombre de parents			
	Nombre de structures éducatives participantes			
Retours d'expériences				
Liens avec une autre fiche action	Toutes			

SENSIBILISATION				
Champs d'action	TOUS			
Public cible	Grand public			
Type d'action	Découvrir	Comprendre	Agir	
Action n°32	Aider à la création d'un	·	sant aux thématiques du	
			tions visant le passage à	
	l'action			
Responsable fiche action	Prénom	NOM		
	Structure			
	Tel			
	Mail			
Objectifs opérationnels	Créer un spectacle-forum	reprenant les thématiques c	du Plan Climat et le faire vivre	
	•	ions sur et à l'extérieur du t		
Description			n valeur des actions déjà	
		es autres (réduire la culpabil	isation, mettre en valeur les	
	possibles)	1:00		
		rme » permettant une diff manifestations publiques	usion élargie : communes,	
		· · ·	ficités du territoire et créant	
			égional, national, européen	
	et mondial)	o rextendur du territoire (re	egioriai, riacioriai, caropecti	
	Spectacle suivi d'un forui	m-débat permettant l'écha	nge entre spectateurs avec	
		urs et éventuellement d'inte		
	• Le spectacle -forum est d	léveloppé dans une démar	che projet visant le passage	
		hangement de comporter	ment (lien réalisé avec des	
	actions « agir »)			
Porteurs	PNRSE – EPCIs			
Partenaires	Conseil régional – Conseil général – DRAC – DRJS – MRES – Associations locales – Europe			
Calendrier	2010 – 2013			
Moyens nécessaires	Animation, suivi, communication			
Coût estimé				
Courestime	Création d'un spectacle : environ 15 000 €  Diffusion : 1 500 €			
	Budget pour la communication			
Sources de financement	baaget poar la commanie	241011		
éventuelles	Conseil général (Aides à la diffusion, à la création) – Conseil régional – ADEME -			
	Europe	,	J	
Gain carbone				
Gain énergie	NC			
Impacts attendus		les problématiques liées au	changement climatique et	
	des bonnes pratiques			
	-		lobale des problématiques	
	<ul> <li>Création de lien entre pe</li> <li>Mise en valeur des relais</li> </ul>			
Suivi - évaluation				
Sulvi - evaluation	Nombre de représentation	DIIS		
	Nombre de spectateurs	liouv do spostaclos		
	Nombre et typologie de			
	<ul><li>Répartition territoriale de Diffusion au-delà du terr</li></ul>			
	<ul> <li>Diffusion au-deia du terr</li> <li>Nombre de thématiques</li> </ul>			
Retours d'expériences	· ·	décroissance au beurre » v	ersion Parc	
Liens avec une autre fiche action	Toutes	accioissairce au Deuille » Vi	CISIOTT GIC	
Liens avec une autre niche action	Toutes			

SENSIBILISATION				
Champs d'action	TOUS			
Public cible	Grand public			
Type d'action	Découvrir	Comprendre	Agir	
Action n°33			e thème du changement	
Action ii 55	climatique	to i i « eco-citoyeii » sui i	e theme du changement	
Responsable fiche action	Sandrine BULTEZ – Géry QUINCHON			
	Service Jeunesse de la CAPH			
	03.27.09.97.55			
	sbultez@agglo-porteduhainaut.fr; gquinchon@agglo-porteduhainaut.fr			
Objectifs opérationnels		l nombre sur le thème du c	-	
	• Sensibiliser les enfants d	es écoles du territoire afin o	qu'ils deviennent acteurs et	
	informent leur entourag			
Description			ion du calendrier (scolaires,	
	extra-scolaires : associati	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
		publics ciblés sur le change		
		endra le calendrier (dessins	s, photos-montages, textes	
	explicatifs, poèmes)	La caracteria de la car	1	
	• Organiser des groupes ( partenaires	de travail, des ateliers avec	les enfants, animés par les	
	· ·	vaux dans un calondrior m	nis on forma par la corvica	
	Jeunesse de la CAPH	• Regroupement des travaux dans un calendrier mis en forme par le service		
		distribution du calendrier (n	ombre d'exemplaires, point	
	• Définir les modalités de distribution du calendrier (nombre d'exemplaires, point de distribution)			
Porteurs	EPCIs			
Partenaires	Education Nationale (rect	orat et inspection d'académ	nie) – Communes – ENTE de	
	Valenciennes – Associatio			
Calendrier			ption du calendrier avec les	
		s lors de l'année scolaire 20	09 – 2010	
	Distribution du calendrie	·		
<b>N</b>	• Reconduction de la dém			
Moyens nécessaires	<ul><li>Animation, suivi (2 chargés de projet)</li><li>Infographie, impression et distribution</li></ul>			
	3 1 , 1	et distribution		
Coût estimé	• Communication 5 000 € pour 3 000 exemp	Nairos		
Sources de financement	3 000 e pour 3 000 exemp	Janes		
éventuelles	FPCIs –ADFMF – Conseil (	général – Conseil régional		
Gain carbone	EPCIs –ADEME – Conseil général – Conseil régional			
Gain énergie	NC			
Impacts attendus	• Prise de conscience du c	grand public et diminution	de l'impact de l'homme sur	
	le réchauffement climat	que par des gestes éco-cito	oyen	
	• Lien social entre les scolaires, péri-scolaires qui travailleront au calendrier			
Suivi - évaluation				
Retours d'expériences	Calendrier Climat du Pays			
	Calendriers éco-citoyens de la CAPH réalisés en 2006, 2007, 2008 & 2009			
Liens avec une autre fiche action	Toutes			
100		and the same of th		

	SENSIBILISA	ATION		
Champs d'action	BIODIVERSITE			
Public cible	Grand public – Animateurs nature			
Type d'action	Découvrir	Comprendre	Agir	
Action n°34			sensibilisation à la nature	
	via la création d'un site			
Responsable fiche action	Prénom	NOM		
	Structure			
	Tel			
	Mail	1.1		
Objectifs opérationnels	• Créer un site Internet col de la sensibilisation à la	laboratif recensant et valoris nature	ant les actions et les acteurs	
Description	• Recenser les acteurs de	sensibilisation à la nature (	en s'appuyant notamment	
	sur les réseaux d'associa	tions)		
			e recenser les actions de	
	sensibilisation mises en			
			des acteurs et actions de	
		•	er chaque structure afin de	
	mettre en place des actions de sensibilisation, d'échanger, de s'informer et de diffuser les bonnes pratiques			
	'	Valoriser ce site ainsi que les acteurs et actions de sensibilisation à la nature		
	(action de communication)			
Porteurs	Communes – PNRSE – EPCIs – Animateurs nature			
Partenaires		Education Nationale (rectorat et inspection d'académie) – STAJ – Réseau des animateurs nature – CCAS – CLSH – Centres sociaux – Maisons de quartier –		
			·	
		rmes (pédagogiques, accue	il à la ferme)	
Calendrier	2010 – 2013			
Moyens nécessaires	Animation, suivi			
	Prestation en création de site web     Mise à jour et promotion régulières du site			
Coût estimé	• Mise à jour et promotion régulières du site Coût de création d'un site Internet : de 1 500 à 5 000 €			
Sources de financement	Cout de creation d'un site internet : de 1 500 à 5 000 €			
éventuelles				
Gain carbone				
Gain énergie	NC			
Impacts attendus	• Plus forte sensibilité des	citoyens à la nature		
			de sensibilisation à la nature	
	• Création d'un lien entre	les différents acteurs		
Suivi - évaluation	Nombre d'acteurs/d'act	ions recensés		
	• Typologie des acteurs et	des actions		
	Répartition territoriale			
	Nombre de visites sur le	site		
Retours d'expériences				
Liens avec une autre fiche action	Fiches 11 & 13			



### Exemple de la Charte d'engagement

Plan Climat Territorial de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut et du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

### **Charte d'engagement**

Nom de la structure signataire			
représenté par (nom, prénom)	 	 	 
en tant que (titre, fonction)	 	 	

### s'engage à:

#### **ACTION**

- 1. Contribuer aux objectifs généraux du Plan Climat Territorial à savoir la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation du territoire au changement climatique
- 2. Désigner un référent «Climat» chargé de piloter l'engagement de la structure signataire
- 3. Intégrer dans son fonctionnement et sa politique interne la lutte contre le changement climatique
- **4.** Mettre en oeuvre les actions inscrites à la présente charte, dont le cadrage (rôle, partenaires, calendrier) est défini dans le programme d'actions du Plan Climat soit :
  - exemple : Action N°2 « Sensibiliser et éduquer à la consommation éco-responsable » en tant que porteur (ou partenaire)
- -
- .
- -
- .

#### **SUIVI ET EVALUATION**

- 5. Suivre les impacts des actions menées en mettant en place les outils d'évaluation et les indicateurs de suivi et mettre en place les éventuelles actions correctives en découlant
- 6. Transmettre les données recueillies à la structure en charge du suivi et de l'évaluation du Plan Climat

### MOBILISATION

- 7. Participer aux réunions « Climat » regroupant les référents « Climat »
- 8. Participer en tant qu'acteurs « Climat » à des actions de mobilisation d'acteurs locaux et de partenaires

### SENSIBILISATION

**9.** Sensibiliser son personnel, ses clients, ses usagers, son public, ses fournisseurs, ses partenaires,... au changement climatique ainsi qu'aux outils et moyens disponibles de lutte contre le changement climatique

### COMMUNICATION

 Utiliser les outils de communication du Plan Climat pour toutes communications ayant trait aux actions menées dans le cadre du Plan Climat

En s'engageant à participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'adaptation du territoire au changement climatique dans le cadre du Plan Climat Territorial (PCT), le signataire de la charte est autorisé à utiliser l'indication suivante sur tout ses documents d'information et de communication : « (nom du signataire) participe à la lutte contre le changement climatique en s'engageant dans le Plan Climat Territorial du PNRSE et de la CAPH ».

La présente charte est annexée au programme d'actions du PCT et en fait partie intégrante. Cette charte est valide jusqu'à la fin de la première période de mise en oeuvre du PCT soit jusqu'au 31 décembre 2013. Jusqu'à cette date, un(des) amendement(s) pourra(ont) être signé(s) afin de signifier un engagement sur une nouvelle action du PCT (ajout d'une nouvelle action).

### Fait à Saint-Amand-les-Eaux, le

# Alain BOCQUET Président de la Communauté d'agglomération de La Porte du Hainaut

# **Daniel MIO**Président du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

#### Prénom, Nom Structure

# **GLOSSAIRE**

**ADAAV** : Association de Développement Agricole de l'Arrondissement de Valenciennes

**ADAV**: Association Droit Au Vélo

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
ADIL : Agence Départementale pour l'Information sur le Logement
AFPA : Association nationale pour la Formation Professionnelle des

Adultes

**AMAP**: Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

**AMF**: Association des Maires de France **BBC**: Bâtiment Basse Consommation

BEPAS: Bâtiment Passif

**BEPOS**: Bâtiment à Energie Positive

CAD: Communauté d'Agglomération du Douaisis

**CAPEB** : Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

CAPH: Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut

**CAUE**: Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement

**CAVM**: Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole

**CCAS**: Centre Communal d'Action Sociale **CCI**: Chambre de Commerce et d'Industrie

CD2E : Agence régionale de Création et de Développement d'Eco-Entreprises

**CEDAPAS** : Centre d'Etudes pour le Développement d'une Agriculture Plus Autonome et Solidaire

**CERDD** : Centre Ressource du Développement Durable

**CIVAM**: Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural

**CLSH** : Centre de Loisirs Sans Hébergement **CMA** : Chambre de Métiers et de l'Artisanat

CNFPT: Centre National de la Fonction Publique Territoriale

CO₂ : Dioxyde de carbone

**CRAM** : Caisse Régionale d'Assurance Maladie

**CRCI** : Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie

**CRPF** : Centre Régional de la Propriété Forestière

**CUMA** : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

**DASS**: Direction des Affaires Sanitaires et Sociales

**DDASS** : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

**DDSV** : Direction Départementale des Services Vétérinaires **DDTM** : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

**DRAAF**: Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la

Foret

**DRAC**: Direction Régionale des Affaires Culturelles

**DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

**DRJS**: Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports

EIE : Espace Info Energie
EnR : Energie Renouvelable
ENRx : Espaces naturels régionaux

**ENTE** : Ecole Nationale des Techniciens de l'Equipement **EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

**EPF**: Établissement Public Foncier

**EqC**: Équivalent carbone

FDAN: Fonds Départemental pour l'Aménagement du Nord

FDSEA: Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

FEADER: Fonds européen agricole pour le développement rural

FEDER: Fonds Européen de Développement Régional

FFB: Fédération Française du Bâtiment

FRAMEE : Fonds Régional d'Aide à la Maîtrise de l'Energie et de

l'Environnement

FRCUMA: Fédération Régionale des CUMA

FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes

Nuisibles

**GAEC**: Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

GES: Gaz à Effet de Serre

GIEC: Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat

**GMS**: Grandes et Moyennes Surfaces **GNV**: Gaz Naturel pour Véhicules

GP: Groupe Projet

**GRDA** : Groupement Régional de Développement Agricole

**GRECAT**: Groupe de Recherches et d'Etudes Concertées sur l'Agriculture

et les Territoires du Nord – Pas de Calais **HOE**: Haute Qualité Environnementale

IAA : Industries Agro Alimentaires

ICPE: Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

KWe : Kilo Watt électrique

kWhep: Kilo Watt heure équivalent pétrole

MAET: Mesures Agro Environnementales Territorialisées

MRES: Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités

N2O: Protoxyde d'azote

**ONF** : Office National des Forêts

PCT : Plan Climat Territorial

**PEC**: Point Environnement Conseil

**PNPE** : Parc naturel des Plaines de l'Escaut

**PNRA**: Parc naturel régional Avesnois

**PNRSE**: Parc naturel régional Scarpe Escaut

**PPE** : Plan de Performance Energétique **PRG** : Pouvoir de Réchauffement Global

PRNCMO: Parc naturel régional Caps et Marais d'Opale

RFF: Réseau Ferré de France

**SAGE** : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

**SCEA**: Société Civile d'Exploitation Agricole **SCIC**: Société Coopérative d'Intérêt Collectif

SCOP BTP: Sociétés Coopératives de Production du BTP

**SCoT** : Schéma de Cohérence Territoriale

**SIAVED**: Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Elimination

des Déchets Ménagers

**SITURV**: Syndicat Intercommunal des Transports de Valenciennes

**SMAHVSBE** : Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des

Vallées de la Scarpe et du Bas Escaut

STAJ: Service Technique pour les Activités de Jeunesse

THPE: Très Haute Performance Energétique

**TVB**: Trame Verte et Bleue

**VNF** : Voies Navigables de France

**ZAC**: Zones d'Activités Commerciales

ZAE: Zones d'Activités Economiques

# Pour tous renseignements sur le PCT PNRSE-CAPH, contactez :

### Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut

Site minier de Wallers-Arenberg Rue Michel Rondet - BP 59 59 135 Wallers-Arenberg

Tél.: 03.27.09.00.93 Fax: 03.27.21.09.03

www.agglo-porteduhainaut.fr

### Parc naturel régional Scarpe-Escaut

Maison du Parc 357 rue Notre Dame d'Amour 59 230 Saint-Amand-les-Eaux

Tél.: 03.27.19.19.70 Fax: 03.27.19.19.71

www.pnr-scarpe-escaut.fr

### LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS:

### Conseil régional Nord-Pas de Calais

Siège de Région 151, avenue du Président Hoover 59 555 Lille Cedex

Tél.: 03.28.82.82.82 Fax: 03.28.82.82.83 www.nordpasdecalais.fr

### **ADEME Nord-Pas de Calais**

Centre tertiaire de l'Arsenal 20 rue du Prieuré 59500 Douai

Tél.: 03.27.95.89.70 Fax: 03.27.95.89.71 www.ademe.fr











